

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE REVEUR INDOLENT

SONNET

Sous un sapin vert sombre, il est pensif, songeur
Et le regard vaguant dans les plis d'un nuage
Ainsi que le serait sur un lointain rivage
Un amant exilé des palais du bonheur.

Comme une âme brisée et vieillie avant l'âge,
Il soupire parfois, doucement, sans aigreur ;
Ses longs cils sur ses yeux, pareils à ceux d'un sage
Se baissent pour cacher les secrets de son cœur.

Oh ! ne demandez pas pourquoi parmi les roses
Et les lilas en fleur, toujours ses goûts moroses
Entraînent son amour vers un ingrat chardon

Laissez sa passion se repaître de ronces :
Son âme est sans espoir, sa lèvre est sans réponses,
Car l'indolent rêveur est mon âne—Bidon.

A.-J.-L. ANGERS.

MAUVAIS LIVRES ET MAUVAIS FEUILLETONS

En ouvrant une livraison de la *Semaine religieuse de Montréal*, j'ai trouvé, à la page 162, un article sur les mauvais livres. J'en extrais ce qui suit :

Hélas ! nous constatons avec douleur que les mauvais livres envahissent notre société. Ils s'étalent aux vitrines de plusieurs de nos libraires ; on les compte par centaines dans les bibliothèques où le premier venu peut se les procurer moyennant une très modique contribution.

Il ne s'agit pas seulement de romans légers, mais d'ouvrages condamnés par l'Eglise, d'ouvrages où la religion et la pudeur sont insultées avec cynisme : nous parlons des écrits de Zola, de Jean-Jacques Rousseau, de George Sand, d'Engène Sue et de Victor Hugo, et de ce que produit la littérature la plus malsaine de nos jours.

Tout cela est malheureusement trop vrai. Allez dans une librairie et informez-vous des dernières productions des romanciers catholiques, neuf fois sur dix on vous répondra qu'on n'en a pas entendu parler. Mais demandez les auteurs pornographes, lascifs, et vous serez servi à l'instant. Cela se passe tous les jours dans la catholique province de Québec. Il n'y a pas seulement que dans les villes que l'on ait à déplorer cette profusion d'œuvres malsaines, cette abondance de poison intellectuel. Grâce à ces agences de toutes sortes qui font fortune au détriment de la pudeur de nos familles, il n'y a presque plus d'endroit de notre province, si reculé soit-il, où cette littérature déshonorante n'ait pénétré. Un prédicateur de retraite me disait un jour : " Je viens de prêcher une mission dans une paroisse nouvellement établie de cette province ; j'y ai dénoncé les mauvais livres ; le lendemain, on m'apportait, c'est à peine croyable et j'en ai été grandement surpris, les livres les plus sales et les plus immoraux que l'on puisse imaginer."

Avec un pareil poison qui nous inonde, que seront nos fils, que deviendront nos filles ? quelles familles aurons-nous demain, que sera la société dans vingt ans ? On se pose bien ces questions, mais on n'attend pas la réponse : on a peur. Il vaudrait pourtant beaucoup mieux envisager tout de suite les terribles résultats que ne peut

manquer de nous donner ce mal du siècle qui augmente chaque jour et voir aux moyens de l'arrêter. Se fier à la conscience des libraires pour cela, c'est leur supposer une honnêteté qu'ils réclament mais qu'ils n'ont pas. J'admetts des exceptions encore assez nombreuses; mais généralement ils donnent au premier venu ce qui leur est demandé. Pourtant, ces libraires-là ont une âme comme les autres, mais ils ont aussi une bourse et, quand on leur demande un de ces livres infâmes, la bourse, pour eux, a des droits supérieurs à ceux de l'honneur et même de l'âme. Voilà pourquoi les parents, les mères surtout, devraient surveiller, plus attentivement qu'ils ne le font, les livres qui entrent dans leurs maisons. Il y en a qui pleurent l'honneur perdu de leurs enfants dont ils auraient toute leur vie admiré la pudeur, la modestie et la candeur, s'ils avaient eu le courage de brûler un roman pernicieux ou de renvoyer un journal trop libre dans ses feuilletons. On se garde bien et avec raison de laisser échapper un mot hardi ou à double sens devant ses enfants, mais on ne se fait aucun souci d'abandonner entre leurs mains des livres où se lisent les dialogues les plus scabreux, les plus libres et assez souvent les plus immoraux. On surveillera bien une liaison, mais que le jeune homme passe un livre à la jeune fille, on n'en fera aucun cas. Peut-être le livre n'est-il pas mauvais, mais peut-être aussi est-il un poison pour la pauvre enfant.

Un jour, je voyageais en chemin de fer dans un wagon de première où j'étais, il y avait beaucoup de monde, mais une jeune fille bien mise, jolie et à l'air distingué, attirait mon attention. Elle lisait un livre qui paraissait grandement l'intéresser. J'étais curieux de connaître ce livre; aussi quand vint une station où elle descendit pour prendre l'air, je n'eus rien de plus pressé que d'aller faire un tour à son siège et de regarder le titre de l'ouvrage. C'était *Graziella* (1) de Lamartine. Mon intérêt pour elle fut vite évanoui. Voilà ce qu'on trouve généralement entre les mains de nos jeunes filles à la mode.

Et l'on s'étonne, après cela, que les jeunes filles d'aujourd'hui n'aient plus, en général, cette réserve et cette modestie pleine de candeur, qui autrefois les entouraient d'un respect qui faisait le charme des réunions sociales. Où prennent-elles ce sans-gêne souvent désagréable, sinon dans les romans qui leur racontent toutes

(1) L'auteur aurait pu moins s'alarmer. R. R.

sortes d'escapades inspirées par une passion à laquelle les romanciers donnent le nom d'amour !

Pas de danger, par exemple, qu'on les surprenne à lire Raoul de Navery, Paul Féval, Mme Lavergne, Mme Bourdon, les *Fantaisies* de Louis Veillot, son incomparable *Corbin et d'Aubecourt* et autres romanciers catholiques. On trouve tout cela dans nos bibliothèques paroissiales, mais c'est de l'ancien : il faut être à la mode, et la mode exige qu'on reçoive telle ou telle publication en vogue. Ah ! ces publications en vogue, quel mal incalculable elles font ! Leurs éditeurs peu scrupuleux passent trois ou quatre traits de plume, retranchent les passages les plus immondes, puis lancent cela dans le public sous l'étiquette de *Collection des meilleurs romans*. Nos enfants, alléchés par ce titre, achètent ce poison vendu sous une bonne enseigne, et le père, la mère ne regardent seulement pas ce qui entre chez eux. Le diable fait tranquillement son œuvre sans être inquiété.

* * *

Quelque chose qui fait encore plus de ravages, peut-être, que les mauvais livres, en ce qu'il prépare la voie à ceux-ci, c'est le feuilleton du journal. Sous ce rapport, nous sommes rendus presque aussi loin qu'en France. Nos journaux, sauf quatre ou cinq dans toute la province, prennent leurs feuilletons dans le *Petit journal* de Paris, le *Courrier des Etats-Unis*, ou d'autres journaux français du même milieu. Et les auteurs s'appellent Richepin, Jules Mary, Daudet, Zaconne, Pradel et autres célébrités immorales de Paris.

Les propriétaires de nos journaux canadiens, pour la plupart sans grande instruction, s'imaginent que tout est bien quand ils ont enlevé d'un feuilleton les expressions les plus immorales et les scènes les plus dégradantes. J'ai vu, dans un journal, l'année dernière, un feuilleton dont l'un des chapitres était intitulé : *Mariage secret*, qu'on juge du reste. Le correcteur avait eu la main légère. Un prêtre, qui se tenait prêt pour la circonstance dans une cabane sur le bord du bois, mariait, contre le gré de leurs parents, deux jeunes gens qu'on n'avait seulement pas eu le soin de dire majeurs. Quelques mois plus tard, le feuilleton du même journal faisait se tuer un imbécile dont le rival avait été un instant plus heureux que lui. Et que d'expressions n'imaginait-on pas pour louer le soi-disant héroïsme de cet imbécile ! Vous avez là un échantillon bien pâle de la moralité du feuilleton.

Cependant ne demandez pas à ces reproducteurs de publier des feuilletons de romanciers catholiques, il vous répondront qu'il leur faut des abonnés pour se maintenir et faire de l'argent. Belle réponse, n'est-ce pas ! comme si la mission du vrai journaliste n'était pas de guider et d'éclairer le peuple. Et, singulier moyen de l'éclairer que de se plier à ses coupables fantaisies. Le journaliste, dans notre pays, n'a pas l'autorité qu'il a ailleurs. Quoi d'étonnant, quand, sur une page, il prêche l'ordre, dénonce les attentats contre la morale les suicides et les autres crimes, et que, sur une autre page, le feuilleton, qu'il donne en pâture à ses lecteurs, glorifie ces mêmes actions et s'étudie à les représenter comme héroïques.

Devant un pareil oubli de la part de ceux qui publient des journaux, si l'on veut tenter de conjurer le mal, il faut l'aide du père, de la mère de famille. De ceux-ci, au moins, nous serons peut-être compris.

Hélas ! c'est triste à dire, mais il le faut : certaines mères de familles, plus nombreuses qu'on ne le croit, sont les premières à dévorer ces feuilletons orduriers où, les trois-quarts du temps, l'amour vrai, le seul béni de Dieu, est remplacé par une passion qui, décrite avec un art diabolique et présentée sous des dehors un peu voilés, ne s'infiltrer que mieux dans le cœur et finit par y remplacer ce sentiment pur et sacré qui, une fois né, est le charme de cette vie et le triomphe de la mort, pour se continuer au ciel.

J'admets, et grâces en soient rendues à Dieu, de nombreuses exceptions ; mais n'est-il pas déjà affreux de savoir qu'il y a de ces femmes, de ces mères parmi notre population, qu'on dit être la plus catholique du monde,

Un médecin de mes amis me disait un jour :

— Tel journal a un feuilleton ennuyeux de ce temps-ci.

— Comment, repris-je, surpris, vous amusez-vous à lire les feuilletons ?

— Non, répondit-il, ce sont les femmes qui me disent cela.

Et justement, le feuilleton dont on se plaignait était le plus moral que cette feuille eût publié depuis longtemps. L'amour conjugal, les grands dévouements, les nobles sacrifices, les saintes affections, peints dans un style tour à tour simple et enthousiaste, embaumaient chaque page. Et c'était ennuyeux ! ces choses-là, c'est ennuyeux ! qu'est-ce que ce sera dans dix, vingt ans ! Et puis comment expliquer ce fait désespérant que nos journaux peuvent publier de ces saletés dont toutes les corrections du monde faites à

la forme ne peuvent enlever la cynique immoralité du fond, et continuer d'être reçus dans nos familles canadiennes ?

Le manque de surveillance et l'aveuglement sont les seules explications possibles.

* *

Y a-t-il un remède à ce mal social ? Il y en aurait même deux qui guériraient le mal plus vite et mieux, si nos journalistes voulaient sacrifier quelques piastres à l'honneur et à la morale publique en abandonnant la publication de feuilletons qui sont une véritable école de démoralisation, et ensuite en faisant une guerre à mort à ces publications périodiques suscitées par le diable pour compléter l'œuvre commencée par le feuilleton. Mais inutile de penser à cela. Je l'ai déjà dit, à part quatre ou cinq exceptions, tous les journaux de notre province s'empressent de prêter leur publicité aux productions des auteurs qui font les délices de tous les énervés de Paris. Il leur faut des abonnements, des abonnements pour faire de l'argent. C'est une bien pauvre et bien misérable raison, mais que voulez-vous ? Ils n'ont que celle-là et ils y tiennent. Ils ne doivent pourtant pas ignorer que *l'argent du diable s'en retourne en farine de son*.

N'attendons donc rien de ce côté-là. Tournons-nous plutôt vers les gardiens du foyer domestique, vers les pères et les mères de famille qui veulent conserver pur le sanctuaire où grandissent les enfants que le ciel leur a donnés et qu'il leur redemandera un jour. Car, s'il y en a qui sont déjà assez imbus de l'esprit puisé dans ces romans maudits, pour que nous ne puissions rien espérer d'eux, il y en a d'autres qui, pour ne voir d'eux-mêmes aucun mal dans ces livres empoisonnés, sauront bien les poursuivre de leur haine aussitôt qu'ils leur seront dénoncés, et qui sait ? leur courageux exemple finira peut-être par entraîner les premiers. Dans tous les cas, c'est à eux qu'incombe le devoir de fermer l'entrée de leurs maisons à toute œuvre qui méconnaît l'honneur d'être admise au nombre des amis de la famille, jusqu'au point de s'en faire la séductrice.

Madame, dirai-je à chaque mère de famille, si un jeune homme venait chez vous tenir une conversation libre ou seulement inconvenue à votre fille, que vous aimez comme vous-même et pour laquelle vous rêvez un avenir de vertus et de bonheur, ou à votre fils, que vous désirez si ardemment de voir pieux et honnête ; madame, dirai-je, que feriez-vous ? Vous mettriez le jeune homme à la porte, n'est-ce pas, et c'en serait fini avec lui. Eh bien, prenez garde ! prenez garde ! Ce

roman, ce feuilleton, que votre fille, que votre fils lisent, dévorent près de vous, peut-être font-ils au cœur de ces êtres aimés une blessure dont ils souffriront toute leur vie. Si l'on savait, si l'on se rendait bien compte de tout le mal qu'une lecture immorale ou seulement lascive fait à l'âme, jamais, à moins d'être un démon, aucun homme ne voudrait prendre l'affreuse, l'épouvantable responsabilité de lancer dans le public ces pages corrompues qui laissent dans l'esprit du lecteur des traces que le diable sait tourner en une continuelle obsession. Mères de famille, faites taire toute répugnance que vous pourriez avoir à contrarier vos enfants qui ne connaissent pas toute la violence du poison qu'ils tiennent dans leurs mains. Brûlez, sans hésitation, ces romans vénéneux qui en se faulant dans votre foyer en vicieraient l'atmosphère jusque là si pure, et peut-être y laisseraient le déshonneur. Point de faiblesse coupable : c'est vous qui élevez la société de demain ; si elle est sans pudeur et sans morale, songez au compte rigoureux qui vous en sera demandé.

Mais ce n'est pas tout que de faire la guerre aux mauvais livres ; généralement, on porte plus d'attention sur les livres qui entrent à la maison que sur le journal venant tous les jours et qui, parce qu'il est publié ou rédigé par des personnes d'une vie privée irréprochable, n'éveille pas le soupçon sur la moralité de ses feuilletons, le péril n'en est que plus grand. Donc, moins de tolérance pour les mauvais journaux que pour les mauvais livres. Par un refus formel, faites comprendre aux journalistes oublieux de leur devoir et de leur responsabilité, que, au foyer canadien, veille toujours un bon ange pour en fermer l'entrée à tout ce qui pourrait le souiller.

Il faut cependant quelque chose à vos enfants pour reposer leur intelligence fatiguée par des études journalières. Il ne manque pas de bons ouvrages qui louent la vertu, exaltent la grandeur du sacrifice et chantent les saintes joies de l'amour chrétien. Donnez leur de ces bons livres dont la lecture leur inspirera l'horreur des premiers, et remplacez de même le journal libre par celui qui respectera l'hospitalité que vous lui donnerez. Votre foyer restera pur, vos enfants l'aimeront davantage, vous aurez préparé une société morale et chrétienne, et, peut-être, le journaliste imprudent et avide de lucre, se voyant déserté de tous et pris par la bourse, finira-t-il par avoir honte et reviendra à des principes sains et salutaires. Ce ne sera pas le moindre service que vous aurez rendu à la société, car vous aurez sauvé son honneur et son avenir.

Lévis, mars 1891.

LOUIS FRANC.

L'HYGIENE DANS L'EDUCATION

Conférence faite devant l'Union catholique de Montréal, à la séance du 15 mars 1891, par le Dr J. I. DESROCHES, rédacteur en chef du *Journal d'hygiène populaire*.

Monseigneur Freppel disait un jour, à la Chambre des députés de France : " D'où viennent les lacunes, nous dirons presque les " inconséquences, que nous constatons au sujet de l'enseignement de " l'hygiène à ses divers degrés ? De qui ces programmes surchargés, " chefs-d'œuvre de charlatanisme pédagogique ? "

Cette éloquente apostrophe à l'adresse des maisons d'éducation de France par ce grand homme d'État, par cet éminent prélat de l'Eglise catholique, a une portée considérable dans la réelle et sincère émulation des hygiénistes modernes pour réformer l'école. Tous les esprits sérieux admettent que l'école est un milieu social à part ; le séjour à l'école exerce sur la santé une influence incontestable dont le caractère est spécial : aucun élève ni aucun maître n'échappent à cette influence. La jeunesse studieuse y puise son développement intellectuel, elle doit aussi y trouver les conditions favorables pour la santé.

Nous sommes donc en présence d'une question profondément sociale puisqu'il y va de la vitalité et de la grandeur de la nation. Le salut du peuple repose donc véritablement sur l'école. Car le rôle que les maisons d'éducation ont à jouer, tous les jours, au sein des populations est considéré comme la force vive de la nation.

L'éducation bien comprise de l'enfant doit s'occuper à la fois de l'âme et du corps. L'enfant, pour assurer son existence, a besoin d'air pur, d'activité physique, de nourriture et de sommeil. Ces lois de la nature sont indispensables à l'accroissement de son organisme. Le travail de l'esprit, excellent en lui même, ennoblit le travail manuel ; il fait connaître les moyens de perfectionner la santé, et d'éviter les excès de tout genre. L'hygiène physiologique proclame le travail de la pensée comme le privilège par excellence du roi de la création : il a besoin de toutes les forces vives de l'économie. Il y a donc un équilibre préétabli entre les fonctions physiques

et les fonctions intellectuelles. Nous ne pouvons renverser cette harmonie des fonctions de nos organes sans nous exposer à des conséquences désastreuses pour la santé.

Comme il est facile de le concevoir, les programmes scolaires réclament toutes les sollicitudes de l'hygiène pour la santé de ces jeunes intelligences qui subissent, pour un temps plus ou moins long, des influences dont le retentissement se fera sentir sur toute leur existence. Il faut donc convenir que l'hygiène s'impose impérieusement dans l'éducation. Mais, jusqu'à présent, on a dressé les programmes scolaires d'une étrange façon, sans se douter que le cerveau de l'enfant est incapable non seulement de s'assimiler, mais même de contenir toutes les connaissances qu'on se propose d'y faire entrer ; on semble ignorer que l'enfant est composé d'un esprit et d'un corps ; que ce dernier élément constitutif a des exigences avec lesquelles on est obligé de compter. On ne réfléchit pas qu'un jeune homme de vingt ans, quelque instruit qu'il soit, compte pour bien peu comme valeur sociale s'il ne jouit d'une bonne santé. Ainsi, avec nos programmes surchargés, la formation intellectuelle de la jeunesse ne gagne rien, bien loin et de là, la santé des jeunes générations en souffre inévitablement ; ce qui fait la sagesse de cette maxime du poète latin : *Mens sana in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain.

Dans ces dernières années, l'hygiéniste a poussé un cri de détresse sur la triste situation de nos écoles au point de vue hygiénique. Les esprits sérieux se sont empressés de contempler ce sombre tableau ; ils parlent du mal que produisent tous les jours la sédentarité, le surmenage intellectuel. Il ne suffira pas d'édifier à grands frais des palais scolaires ; il faut encore que les programmes ne perdent jamais de vue le développement à la fois physique et intellectuel des jeunes gens. Le médecin hygiéniste a donc le droit d'intervenir dans l'éducation : la moitié au moins relève de son domaine. C'est pourquoi nous prenons la liberté d'étudier, dans ce travail, l'hygiène dans l'éducation.

La maison d'école, destinée à recevoir la jeunesse studieuse, cette molécule des générations, doit répondre aux exigences sanitaires de la science moderne. Elle doit en assurer le bien-être physique, moral et social. Il y a, là, une question vitale puisqu'elle peut prendre les

proportions d'un péril national. La maison d'école rayonne dans toutes les directions et exerce, suivant les solutions qu'elle reçoit, une influence bienfaisante ou malsaine sur la santé individuelle et publique. Il importe donc de la rendre salubre, commode et confortable. Aussi, nous nous efforcerons de retracer ici les principales conditions requises pour rendre cette maison convenable au développement physique et intellectuel de l'enfant et du jeune homme.

L'installation d'une maison d'école est toujours une chose sérieuse, mais dont l'exécution est aussi facile que la conception en est logique. Il suffit de vouloir et de se bien renseigner en matière d'hygiène pour satisfaire aux exigences sanitaires.

Une maison d'école ne peut être installée sur le premier terrain venu, parce que les conditions essentielles qui en assurent la salubrité, sont : un terrain sec et élevé, une orientation convenable, une exposition en plein air et en pleine lumière ; ces prescriptions de l'hygiène doivent avoir leurs franches coudées. L'humidité de l'habitation est l'ennemie de l'homme, surtout de l'enfant, elle est un danger pour ceux qui y séjournent.

L'air pur est un aliment indispensable à l'entretien de la vie chez chacun de nous. L'air pur entretient la respiration et fournit au sang son principe vivifiant. En pénétrant dans l'organisme, l'oxygène qui est la quintessence de l'air et le suc alimentaire qui est la quintessence de la nourriture, se rencontrent dans la circulation, et, de leur concours, résulte le phénomène de la nutrition, c'est-à-dire la réparation et le renouvellement de nos tissus. Il est donc aussi nécessaire de bien choisir l'air que l'on respire que l'aliment que l'on mange.

La lumière solaire est aussi nécessaire à l'homme pour son développement et pour sa santé. La lumière, mais surtout la lumière solaire, agit sur l'ensemble de la constitution en stimulant la circulation et le système nerveux. La lumière artificielle ne peut suppléer à la lumière solaire. L'enfant qui en est privé s'étiole et pâlit ; son sang s'appauvrit à cause des modifications que subissent ses principaux éléments. Alors on voit se développer, chez lui, le lymphatisme, la scrofule, la consommation, avec toutes leurs terribles conséquences.

La vie de l'homme est donc étroitement dépendante de l'air pur et de la lumière solaire. Mais l'enfant, cette fleur humaine, a encore plus besoin de ces deux éléments de la nature parce qu'il se trouve

en pleine croissance. Sa vigueur, son incarnat, l'harmonieuse perfection de ses formes ne se trouvent que dans les atmosphères pures vivement imprégnées de la lumière solaire.

Dans les villes, pour rester maître d'obéir aux prescriptions de l'hygiène, il importe de chercher un emplacement en dehors des centres populeux, loin des établissements industriels afin d'assurer, autour de la maison d'école, de l'air pur et de la lumière solaire.

L'orientation de l'habitation est variable selon les climats : en Canada, on préfère les expositions à l'ouest et au sud-est. Dans tous les cas, nous le répétons, il faut que l'air et la lumière circulent librement.

L'emplacement choisi est préparé, s'il y a lieu, par des travaux d'assainissement : tels que drainage, remblais de graviers. Il convient de porter la plus grande attention sur la manière dont le drain est fait, afin d'éviter les émanations désagréables et délétères dans l'intérieur de l'école. Les drains en bois sont défectueux à cause de leur perméabilité et de la facilité avec laquelle les rats les détériorent. Dans l'intérieur de l'habitation, il vaut mieux que le drain soit en tuyaux de fer goudronné et non enfoui dans le sol. Au sortir de la fondation, on pose les tuyaux dans une tranchée à trois pieds plus bas que les fondements. Une remarque bonne à faire ici : plus la tranchée est profonde, plus le dessèchement du sol est complet et rapide. Le drain domestique doit être séparé de l'égoût de la rue par un bon siphon intercepteur. Les water-closets, vidoirs, lavabos, bains, éviers doivent être placés ou rangés de façon que le branchement allant de l'appareil au tuyau de chute soit très court. Ce branchement doit être aussi muni d'un siphon. Le tuyau de chute ou de vidange sera continué jusqu'au-dessus du toit.

La construction d'une école est un problème complexe dont la solution accomplit un but spécial : le moyen d'assurer à tous ceux qui la fréquenteront les avantages d'une atmosphère pure et de favoriser le développement physique et intellectuel de cet enfant qui, devenu homme, est appelé à se rendre utile à la famille et au pays.

L'enfant plus que l'adulte, est impressionnable aux causes de maladies. L'école, plus que toute autre habitation, doit recevoir par conséquent les considérations de l'hygiène, parce que, à l'école, où sont agglomérés, entassés un si grand nombre d'enfants, se trouve un foyer de production de miasmes et de maladies. Il convient donc d'employer dans cette édification des matériaux solides, secs, réfractaires à l'humidité et mauvais conducteurs de la chaleur ; de dispo-

ser les locaux de façon à permettre la plus grande diffusion d'air pur et de lumière solaire. On obéit ainsi à ce double principe en rangeant les classes, quand il y en a plusieurs d'un même côté et s'ouvrant sur un corridor assez large qui longe l'autre face du bâtiment. Ainsi disposés les classes et le corridor reçoivent la lumière et l'air par des fenêtres percées dans la paroi extérieure et en nombre suffisant.

Le bâtiment scolaire doit avoir une cave d'une certaine hauteur, largement aérée et rassemblant toutes les conditions désirables de salubrité. Cette prescription n'est pas superflue, comme on serait peut-être tenté de le croire, parce que l'humidité constitue toujours un milieu favorable à la propagation des miasmes morbifiques.

Les escaliers qui conduisent aux étages doivent être accessibles à la lumière venant du dehors ; ils seront larges, droits, et non pas en forme de vis ou d'escargot.

Les classes, les salles d'étude, les salles de récréation, les dortoirs, etc., doivent avoir les dimensions voulues par une saine hygiène. Il faut que chaque élève puisse compter sur l'espace auquel il a droit. Pour ces raisons, il convient de s'entendre sur un calcul réglementaire.

Si l'on donne à chaque élève un volume d'air de 5 mètres cubes (186 pieds cubes, mesure anglaise), 50 élèves réunis dans une classe jouiront ensemble de 250 mètres cubes d'air (327 verges cubes, ou 8,829 pieds cubes) ; en une heure, ils verseront, dans cette atmosphère, 320 litres x 50 ou 16,000 litres (16 mètres cubes, ou 21 verges cubes) d'air expiré contenant 5 pour cent d'acide carbonique, alors que l'air respirable n'en doit renfermer que 1 pour 1,000. Au bout d'une heure, cette atmosphère sera donc 40 fois plus souillée qu'il ne convient. Pour que la classe, au bout d'une heure, ne dépassât pas le degré de viciation carbonique admis comme limite extrême, il faudrait diluer ces 16,000 litres ou 16 mètres cubes dans 40 fois le volume d'air neuf ; $16 \times 40 = 640$ mètres cubes (1,120 verges cubes), alors que la classe n'en compte que 250 (327 verges cubes). De là, l'obligation de fournir beaucoup d'air nouveau avec le volume que nous avons accepté.

Mais par quel procédé ?

Tout d'abord, on veillera avec le plus grand soin à ce que, pendant les mauvais temps, les pardessus, les parapluies, mouillés, etc., qui souillent l'air bien davantage que la respiration, soient déposés dans un vestiaire situé dans le couloir, et non pas dans la classe et, puis, on s'occupera du renouvellement de l'air par la ventilation.

A propos des pensionnats, il est bon de faire remarquer que, pour les dortoirs où les élèves passent la nuit, le volume d'air accordé à chacun d'eux doit être d'au moins 20 mètres cubes (26 verges cubes). Les lits seront espacés.

L'infirmerie exige une installation spéciale : il faut accorder, par lit, 30 à 40 mètres cubes d'air (39 à 52 verges cubes). Il est nécessaire aussi d'avoir des salles d'isolement pour les maladies contagieuses.

La classe doit être ventilée incessamment. En été, la chose est facile et simple : il ne s'agit, ni plus ni moins, que de maintenir la fenêtre largement ouverte.

Mais voici l'hiver, complication. Il va falloir chauffer l'école et l'aérer. Il n'y a pas à dire : dans nos climats, le froid nous oblige à fermer nos portes et nos fenêtres et à chauffer l'intérieur de nos maisons ou demeures.

Mais l'aération et le chauffage sont deux opérations distinctes et indépendantes. La réalisation de ces données n'est pas toujours facile. Il faut éviter les courants d'air et les brusques refroidissements. Ces exigences sont impérieuses. L'idéal est de supprimer le mouvement giratoire, de fournir l'air nouveau en laissant monter lentement l'air vicié sans aucun remous et en l'extrayant aussitôt qu'il est parvenu au plafond : c'est par le plafond qu'il faut extraire l'air vicié, et c'est par le bas qu'il faut introduire l'air nouveau après l'avoir légèrement chauffé. Cette simultanéité du chauffage et de l'aération est un besoin impérieux, qui, dans la circonstance, ne saurait être satisfait avec certitude et régularité qu'au moyen d'un appareil de chauffage installé dans le sous-sol. Ce mode de chauffage le plus recommandable, objet d'une surveillance constante, ventile en même temps qu'il les chauffe toutes les pièces de l'école sans exception. Le chauffage à l'aide de tuyaux contenant de la vapeur ou de l'eau chaude, rend les meilleurs services et constitue l'installation de choix.

Une autre remarque importante à signaler au sujet du poêle en fonte. Il encourt les critiques parce qu'il constitue par lui-même un danger. En rougissant la fonte donne issue aux gaz délétères qui s'échappent du combustible, à de l'oxyde de carbone notamment puis, ces poêles sont, pour la plupart, munis d'une clef dont le but, lorsqu'on la ferme, est de ralentir la combustion. Nouveau danger, Cette clef est meurtrière : elle favorise la diffusion des gaz carboniques provoquant des nausées, des maux de tête, des étourdissements

qui ne sont pas exempts de gravité. Méfions-nous toujours des poéles.

* * *

Les savants qui se sont occupés des maladies de l'œil s'accordent à répéter : nous n'abusons pas de nos yeux, nous les martyrisons.

Oui, la myopie devient plus considérable à mesure que les lumières de l'esprit arrivent. Les ténèbres physiques se glissent traîtreusement à côté des clartés intellectuelles.

Écoutons une voix autorisée, M. Raoux :

“ Si rien n'arrête ce fleuve de ténèbres qui coule sur les classes cultivées à côté du fleuve de la science, on ne trouvera bientôt plus des yeux que parmi ceux qui labourent les champs et qui laissent leur intelligence en friche.

En attendant que les autorités scolaires ne voient plus leur microcosme à travers les lunettes de l'optimisme et de la routine, et rendent l'hygiène obligatoire à tous les degrés de l'édifice pédagogique, ayons quelque pitié des jeunes victimes qu'atteint le régime actuel et montrons-leur du moins les précipices où l'ignorance de nos maîtres nous a laissés choir, quand elle ne nous y a pas précipités.

Si la musique est une succession de sons qui s'appellent seulement entre eux, l'hygiène oculaire est une succession de règles s'appelant non seulement entre elles, mais appelant encore tous les préceptes de l'hygiène générale.

Car la santé des yeux tient à la santé générale comme la branche tient au tronc, et ce qui favorise ou compromet la seconde, favorise ou compromet aussi la première.

On préservera donc ses yeux d'un grand nombre de maladies aiguës et chroniques en évitant :

1. L'air vicié par des émanations animales, par des fumées de divers combustibles ;
2. Les températures trop basses ou trop élevées ainsi que les brusques transitions de l'une à l'autre et les courants d'air ;
3. Les vêtements trop serrés ou trop étroits particulièrement au cou et à la taille ;
4. La position trop inclinée de la tête et du corps pendant le travail oculaire ;
5. Les études prématurées, l'abus de la lecture, etc ;
6. L'intempérance alcoolique ;

7. Le travail oculaire et cérébral immédiatement après les repas ;
8. Le resserrement habituel des intestins, le froid aux pieds et tout ce qui tend à congestionner la tête ;
9. Les désordres relatifs aux mœurs, surtout pendant l'enfance et la jeunesse, car ce n'est pas seulement au moral que Vénus trouble la vue de ses victimes.

Une seule de ces influences longtemps répétée peut jeter le désordre dans l'appareil délicat de la vision. Que sera-ce de leur addition ou de leur accumulation, cas si fréquents dans la remarquable ignorance du public à l'endroit des causes de santé et de maladie ?

Les yeux ne sont pas seulement sous l'influence indirecte de tous les agents de l'hygiène générale. Ils sont encore influencés d'une manière directe et beaucoup plus active :

Par la nature, la qualité, la quantité, la direction et les oscillations de la lumière.

Par les dimensions, la distance et la couleur des objets ;

Par la rapidité du travail oculaire ;

Par l'heure du jour où s'accomplit ce travail ;

Par la nature et la couleur des verres de lunettes, lorgnons.

L'étude de ces nouvelles influences constitue "l'hygiène oculaire" proprement dite, encore plus ignorée que la précédente malgré son importance extrême pour tous les âges, tous les climats et toutes les professions ;

Rien ne fatigue et ne détériore plus promptement la vue que de regarder les objets de trop près, ou de faire des efforts oculaires pour les distinguer nettement.

Or, tout semble conspirer aujourd'hui pour nous obliger à regarder les objets de trop près et à violer la règle capitale d'une distance suffisante entre l'œil et l'objet.

Plumes effilées en forme d'aiguilles ; écriture fine, serrée et illisible ; encre pâle et presque aussi blanche que le papier ; caractères d'imprimerie maigres, petits, non interlinés, usés ou ressortants des deux côtés de la page ; éditions diamant avec des lettres microscopiques ; musique à portée trop étroite, surtout pour le piano : voilà les premières racines de la myopie, et d'un grand nombre de maladies plus ou moins graves de l'appareil délicat de la vision.

Quand donc aurons-nous l'intelligence de remplacer nos ridicules plumes en aiguilles tissant des toiles d'araignées, par des plumes traçant des lettres visibles ? notre écriture pieds de mouche et

enchevêtrée, par la grande et nerveuse bâtarde du XVII^{ème} siècle ? nos encres blafardes et chlorotiques, par de l'encre deux fois noire ? nos éditions microscopiques, sottement imitées de l'anglais, par de beaux caractères des imprimeries italiennes afin de pouvoir faire travailler nos yeux sans être obligés de frotter notre nez ou nos lunettes sur nos cahiers ou sur nos livres ?”

L'éclairage naturel par la lumière du jour et l'éclairage artificiel à l'aide des divers moyens que nous fournit la science, méritent de capter notre attention à cause de leur importance au point de vue de l'hygiène oculaire.

Selon quelles règles fait-on pénétrer la lumière diurne dans les classes et les salles d'étude ?

Divers systèmes ont été préconisés, mais celui qui rallie la plus grand nombre de suffrages est l'éclairage unilatéral gauche. Cependant l'éclairage bilatéral présente aussi ses avantages. Dans l'un et l'autre cas, il importe de bien compenser les baies d'éclairage avec l'espace intérieur à éclairer. L'éclairage doit être égal et uniforme par toute la pièce.

La lumière solaire, pénétrant directement dans la classe aux heures où les élèves sont au travail, fatigue la vue en produisant de l'éblouissement. Il faut les en garantir par des stores, des persiennes ou des jalousies.

L'éclairage artificiel est une nécessité dans la plupart des établissements d'enseignement. Ici encore, l'hygiéniste se trouve devant une question d'une triple importance : les appareils qui fournissent de la lumière artificielle exercent une action sur l'œil, élèvent la température de l'atmosphère de la pièce et donnent naissance à des produits de combustion qui vicient l'air respirable.

L'œil réclame une lumière suffisante se rapprochant le plus possible de celle du jour. On arrive à ce résultat, dans une certaine mesure, avec une flamme bien brillante.

Que choisir ?—Pétrole, gaz, électricité ?

L'électricité avec les lampes à incandescence fournit une lumière douce ne produisant presque pas de chaleur et ne vicie pas l'air. On comprend tout de suite l'immense avantage de l'éclairage électrique sur tous les autres. Ce progrès est un bienfait pour l'hygiène.

* * *

Le gaz et le pétrole donnent aussi une belle flamme, bien éclair-

rante. Ces systèmes d'éclairage sont bien favorables à la vue ; mais l'élévation de température qu'ils déterminent, l'oxygène de l'air qu'ils brûlent et les gaz délétères qu'ils exhalent, sont autant d'inconvénients qui agissent d'une manière défavorable sur la santé.

L'électricité est donc l'éclairage de l'avenir.

Nous allons dire maintenant un mot du mobilier scolaire qui joue un grand rôle dans les déformations corporelles et dans la myopie, quand il est mal construit.— Vouloir parler longuement sur cette partie de notre travail, exigerait trop de temps.

L'âge scolaire correspond précisément à l'âge de la croissance de l'organisme humain. Les bancs et les tables d'école exercent une influence considérable sur le développement de l'élève. Un banc trop bas avec une table trop haute pour la taille, oblige l'enfant à lever le coude droit pour écrire ; l'épaule suit le même mouvement d'ascension ; le corps penche du côté gauche, la colonne vertébrale présente alors une courbure avec concavité à gauche. La répétition fréquente de cette position du corps peut amener une déviation permanente du dos.

Une table trop basse ou trop éloignée force l'élève à se courber pour lire ou écrire. Cette attitude a pour résultat de voûter le dos et de favoriser l'apparition de la myopie en habituant l'élève à regarder de trop près son livre ou son cahier.

Les bancs doivent être munis d'un dossier ne dépassant guère, en hauteur, la pointe des omoplates.

La hauteur de la table au-dessus du sol est convenable lorsque l'élève, assis droit sur son banc et ayant les pieds appuyés sur le parquet ou sur un marchepied, peut poser commodément l'avant-bras sur la table ; en d'autres termes, la hauteur de la table doit être égale à la hauteur du siège plus la distance qui sépare le coude dudit siège, le bras étant tenu près du corps. Le dessous des tables sera toujours disposé de façon à ne gêner en rien les jambes. La distance horizontale du banc à la table doit être nulle.

L'élève, avec un tel mobilier scolaire, se trouve convenablement assis et se tient naturellement droit pour écrire ; et lorsqu'il veut lire, il peut, s'il le désire, s'appuyer contre le dossier placé derrière lui. Il y a un proverbe qui dit : *On ne naît pas bossu, on le devient.*

* * *

Nous venons de parler sommairement de la maison d'école, et des

conditions sanitaires qui la rendent salubre et confortable. Mais, là, ne se borne pas le rôle de l'hygiéniste.

L'élève est logé dans une maison d'école convenable, mais son but principal est de s'instruire et de s'éduquer. Il est à la période de croissance tant au physique qu'au moral. Nous avons déjà démontré l'équilibre préétabli qui existe entre les fonctions du cerveau et celles des autres organes de l'économie: le développement de l'une ne doit pas être sacrifié à l'épanouissement de l'autre, sans quoi l'équilibre physiologique est rompu au détriment de l'homme entier. L'adage antique: *Mens sana in corpore sano*, s'impose toujours avec la même évidence et la même obligation.

L'hygiène s'adapte à la vie humaine comme le thermomètre à la température et le baromètre à la pression atmosphérique. L'hygiène est une science d'application qui étudie l'homme, lui apprend à user de tout ce qui l'entoure et à se placer dans les conditions les plus favorables au point de vue de la santé morale et physique.

L'hygiène s'occupe donc à la fois de l'âme et du corps.—Hygiène de l'âme, hygiène du corps. Il faut qu'il en soit ainsi, si l'on veut assurer le développement harmonieux de cet être complexe qui est l'homme et lui permettre de traverser heureusement les années critiques de l'enfance et de l'adolescence pour parvenir à l'âge adulte.

Nos systèmes d'éducation en vigueur sont-ils bien propres à former des hommes savants et en même temps robustes? Ne sont-ils pas plutôt des causes d'étiollement, de nervosisme pour les générations à venir?

Il est intéressant de promener un regard scrutateur sur le régime de gavage intellectuel que subissent nos enfants. Le programme d'enseignement est encombré de matières que les exigences de la vie multiplient chaque jour. Le maître se croit obligé de tout apprendre à l'élève, de lui faire tout entrevoir au risque de fatiguer sa mémoire en l'encombrant et de laisser atrophier l'intelligence, qui n'a pas le temps de préparer par la réflexion ni de digérer pour se la rendre assimilable, la nourriture surabondante qu'on lui impose chaque jour. Dans l'ardeur de l'enseignement, on oublie la période de croissance de l'homme au moral comme au physique. On semble méconnaître qu'il n'y a que l'homme fortement constitué dans son intelligence et dans son corps, qui puisse se rendre véritablement utile à la famille et au pays. Ainsi, un jeune homme de

vingt ans, quelque instruit qu'il soit, compte pour bien peu comme valeur sociale s'il ne jouit d'une bonne santé.

En présence de cette triste situation, il est bon de chercher le remède. Celui qui ingérerait dans son estomac, par exemple, une quantité exagérée d'aliments, verrait bientôt ce régime forcé soulever la réprobation de cet organe. Il en est ainsi d'une ingestion forcée dans les intelligences ; ce régime n'est pas le moyen de préparer des individus bien constitués. Il faut fournir à l'esprit, comme on le fait pour le corps, une nourriture saine et abondante, mais non excessive afin de permettre à l'entendement d'élaborer par la réflexion. C'est aux maîtres en pédagogie qu'appartient la mission de façonner les programmes scolaires au point de vue de la santé des enfants.

La vie n'est, en un certain sens, autre chose que le mouvement. Les différents organes qui constituent les rouages de la machine humaine sont le siège de mouvements divers. Ces mouvements sont de deux sortes. Les uns, indépendants de la volonté comme la circulation, la respiration, etc., les autres mouvements sont volontaires. Quand nous appliquons notre intelligence ou l'énergie de nos bras, nous faisons un exercice utile dans l'intérêt de nos organes. Rien n'est plus vrai que le proverbe allemand : *L'inaction, c'est la rouille.*

L'hygiène nous apprend l'art de l'exercice pour arriver à perfectionner l'éducation de l'enfant afin de rendre celui-ci fort, agile, adroit et bien portant. L'exercice physique est le contrepois du travail cérébral et de la sédentarité. Dans l'éducation, l'exercice physique est de toute importance ; l'élève y est naturellement enclin ; s'y livrant habituellement, il se sentira plus robuste ; son énergie et sa spontanéité, au lieu de s'atrophier, se tonifieront de plus en plus ; il se sentira à l'aise et prendra confiance en lui-même.

L'agitation est naturelle à l'enfant : comme l'oiseau qui dans une cage, sautille et se démène sans but arrêté, uniquement pour satisfaire son instinct, l'enfant, au même titre, a soif d'agitation, parce que, organiquement, il en ressent le besoin. A l'école, la discipline exige l'immobilité du corps. On viole ainsi la nature de ces petits êtres remuants. Notre régime scolaire le veut ainsi : mais on ne saurait vraiment trop satisfaire à cette nature infantile par des interruptions fréquentes du travail, et aussi par des jeux en choisissant ceux qui conviennent le plus à l'enfant et auxquels il s'adonne le plus volontiers. Cependant il est nécessaire de ne pas

le fatiguer : chez l'enfant, la fatigue musculaire arrête le développement au lieu de le favoriser. En résumé, donnons au jeune âge autant de repos et de jeux au grand air que de travail et beaucoup de sommeil.

Les déductions pédagogiques, qui se dégagent de ces principes ainsi posés, sont facilement comprises de tous. A la pédagogie, il appartient de tailler, d'émonder, de retrancher des programmes scolaires les branches inutiles. La véritable éducation, aujourd'hui, se propose de fournir une instruction générale solide servant de base au jeune homme et lui permettant, plus tard, de se spécialiser dans la carrière qu'il embrassera.

Nous n'avons pas parlé, au cours de cette étude, du côté moral dans l'éducation, et pour cause : l'influence de notre clergé, que reçoit l'établissement scolaire, nous est une sûre garantie de ce côté ; il n'y a rien à désirer sous ce rapport. D'ailleurs, ce serait sortir de notre cadre.

* * *

On avouera avec nous que le médecin hygiéniste a le droit d'intervenir dans l'éducation : la moitié au moins relève de son domaine. L'inspection hygiénique et médicale s'impose donc dans l'école ; en effet, l'éducation physique de nos enfants ne saurait être dirigée vers ce but avec une certitude éclairée et une connaissance suffisante sans l'intervention du médecin hygiéniste, parce que lui seul possède les sciences requises pour bien diriger l'application pratique des principes de l'hygiène.

A nos maîtres en pédagogie, l'obligation de reconnaître et de proclamer l'utilité de l'enseignement des éléments de l'hygiène privée. Car, ne l'oublions pas, l'hygiène et la morale indissolublement unies constituent les bases véritables de toute bonne éducation.

GUILLAUME ANDOUART SAINT-GERMAIN

(1648 1663)

On a dit et répété que le plus ancien notaire de la Nouvelle-France fut Guillaume Audouart et que le premier acte qu'il rédigea porte la date du 10 juillet 1636 (1). L'histoire et la légende ont fait erreur. La postérité, désireuse de mettre chaque chose à sa place, doit détronner Audouart de sa doyenreté et donner le pas aux dix ou douze tabellions qui l'ont précédé dans la bonne ville de Québec.

Audouart ne commença pas même son illustre carrière dans la capitale de la colonie, c'est aux Trois-Rivières qu'il eût d'abord l'honneur d'afficher ses panonceaux en qualité de commis au greffe et tabellionage, en l'an de grâce 1648. Cette date est authentique comme un acte de notaire. Il faut croire que le bourg des Trois-Rivière n'avait pas alors assez d'horizon pour un homme de la valeur d'Audouart, car, à l'automne de 1649, on trouve le tabellion trifluvien installé à Québec et y tenant, digne et fier, la plume de notaire royal (2). Audouart était venu y succéder à Laurent Bermeu, dont le dernier acte porte la date du 23 octobre.

La métropole avait, l'année précédente, établi, au chef-lieu de la colonie, un conseil chargé d'administrer la justice et de diriger les affaires publiques. Audouart en fut nommé secrétaire, aussitôt son arrivée à Québec. C'est lui qui avait la garde des registres, recevait et expédiait les actes, commissions et résultats des délibérations. Il pouvait aussi, comme notaire et personne publique, recevoir tous autres actes et contrats entre les particuliers, faisant signer deux témoins avec les parties, conformément aux Ordonnances gardées en France (3).

(1) *Tableau général des notaires 1883-1885*; de Montigny, *Histoire du droit canadien* p. 589; Hubert Larue, *Mélanges* t. 1. (éd. 1870); II p. 3; *Rapport* du comité nommé en 1791 pour faire un relevé des archives.

(2) Voir le procès-verbal dressé par Louis-Guillaume Verrier, procureur général du roi au Conseil suprême de Québec (17 septembre 1730).

(3) Ferland, I-357; Lareau, *Histoire du droit canadien* I p. 216.

Les registres de ce conseil primitif sont maintenant disparus (1) mais au moyen de plusieurs documents de l'époque on constate que Guillaume Audouart y tint la place de secrétaire pendant quatre années, de 1649 à 1663. C'est ainsi que, dans toutes les pièces notariées, qu'il a rédigées durant cette période, il s'intitule invariablement *secrétaire du conseil établi par le roi à Québec, notaire royal de la Nouvelle-France*. Dans un inventaire, dressé par Olivier le Tardif, juge prévôt de la seigneurie de Beauport, le 3 septembre 1655, il se dit assisté de Guillaume Audouart, *secrétaire du conseil établi par le roi à Québec, notaire de la Nouvelle-France*. Dans les délibérations du Conseil souverain établi en 1663, lorsqu'on parle d'Audouart, on ajoute toujours : ci-devant secrétaire du conseil (2).

A ses fonctions de secrétaire et de notaire royal, Audouart ajouta encore celles de substitut du procureur fiscal (3), juge sénéchal à la côte de Beauport (4). Jusqu'en 1663, année où il se démit de ses fonctions, Audouart fut le notaire le plus en vogue de la colonie et c'est lui qui posséda le greffe le plus considérable et le plus précieux de cette époque. C'est le temps où, dégagé de l'étreinte de fer dans lequel jusque là les Compagnies l'avaient tenu enlacé, le colon commence à se livrer à la traite et au commerce. Les transactions naissent, les mutations deviennent plus nombreuses. Avant 1648, les actes sont de nature peu variée : commissions, contrats de mariage, quelques inventaires (5).

(1) Ferland (I-195) cite une de ces délibérations du 19 septembre 1648. Charlevoix (I-296) en cite une autre du 20 juin 1651. M. Faribault déclarait en 1845, avoir vu le cahier de ces délibérations (appendice H H-1844-45 et K K 1846-8 Victoria).

(2) *Jugements et délibérations du conseil souverain* I-4-32.

(3) Ibid. I-16 (6 octobre 1663). Dans une requête adressée au conseil par la veuve Jacques Gourdeau, on déclare qu'Audouart a toujours exercé la charge de substitut du procureur fiscal.

(4) *Inventaire du greffe de la seigneurie de Beauport* (15 novembre 1750) *Premièrement : deux feuilles de papier servant de registre des sentences rendues par feu Me Guillaume Audouart, vivant, juge sénéchal de la juridiction de Beauport, du 14 février 1663.*

(5) En 1641, la colonie comptait 200 personnes. Dans ce nombre il n'y avait pas 20 colons. La grande majorité se composait des employés des Compagnies auxquels il fallait ajouter encore les membres des communautés religieuses.

En 1646, on ne donnait encore à Québec que le nom de *bourg* ou *habitation*. Dans les actes des notaires de ce lieu. (greffe Prouquet, 12 octobre 1646) Ce n'est que sous de Mézy qu'on donne à Québec le nom de ville. *Lettres historiques de la Mère de l'Incarnation* let. 67, p. 589.

Audouart ouvre la liste des répertoires intéressants à consulter. Son étude comprend 1067 pièces. On y trouvera les principales transactions des colons du temps dans Québec ou environs, et presque tous les documents qui peuvent intéresser l'histoire des communautés, de la grande propriété foncière ou des familles de marque.

Audouart, tout à la fois notaire, juge de seigneurie, substitut du procureur du roi, secrétaire du conseil et des gouverneurs, était le rédacteur banal de toutes les conventions et le dépositaire de toutes les écritures de la colonie. Il tenait la place qu'avait occupée autrefois le sieur de Ré, sous le régime des Petites-compagnies. Son étude était comme un pandémonium, où se trouvaient groupés tous les dossiers bons ou mauvais : titres de commissions, procès-verbaux, ordonnances, requêtes, délibérations du conseil. Avant la déclaration du roi de 1717, les minutes des notaires étaient comme abandonnées à la discrétion des particuliers et dispersées en différentes maisons. Audouart avait devancé les prescriptions de cet édit en groupant, sous sa main, toutes les pièces rédigées dans le gouvernement de Québec par les tabellions ses devanciers. C'est ainsi qu'il possédait les minutes de Jean de Lespinasse, Jean Guitel, Guillaume Prouquet, Martial Piraube, Claude le Coustre, Henry Beaucheron, Jean Duraud, Laurent Bermeu, Claude Aubert, Louis Rouer, Rolland Godet, Paul Vachon.

Ces études réunies au greffe d'Audouart, trompèrent le lieutenant de la prévôté de Québec, Pierre-André de Leigne, lorsqu'il fut chargé, en 1727, de faire le relevé du notariat de la capitale. Il attribua à Audouart des actes qui portaient une date antérieure à 1648, et c'est ce qui a donné lieu de croire à plusieurs que ce notaire commença de pratiquer en 1636, quand, en réalité, on ne trouve pas d'acte signé par lui avant 1649. Il est facile de contrôler l'erreur de de Leigne en consultant les dossiers eux-mêmes de préférence à l'inventaire qu'il en a dressé. C'est ce que fit le procureur général Verrier dans le dépouillement général de 1730. Il est malheureux que ce dernier travail très exact et très consciencieux, ne soit pas dans nos archives. Il en existe une copie très complète à Paris.

Ainsi qu'on le peut voir, Guillaume Audouart occupa une certaine position dans la petite colonie pendant les quinze années qu'il y demeura. Pourtant si le greffe de Québec ne possédait point son étude on ignorerait à peu près l'existence de ce brave tabellion. Ni le *Journal des jésuites*, ni les *Relations*, ni les archives religieuses de la colonie ne mentionnent son nom. Ferland, qui donne une liste

des colons arrivés dans le pays de 1641 à 1666, n'en souffle mot. Le *Dictionnaire* Tanguay l'ignore complètement. C'est tout au plus si une petite note en appendice (vol 1) range Audouart parmi les notaires de la colonie de 1648 à 1663. La présence d'Audouart n'est constatée qu'une seule fois aux registres de la cour de Québec, le 10 avril 1658, comme parrain de Catherine Pinel. On ignorera toujours si ce primitif porte-plume était marié ou célibataire, d'où il venait quand il partit, où il est mort (1).

Le nouveau Conseil souverain commença à siéger le 18 septembre 1663. Il eut à s'occuper, dans l'une de ses premières séances, d'un vol commis avec effraction chez l'ancien secrétaire Audouart. C'était le fameux Peronne du Mesnil qui avait fait forcer la fenêtre de l'étude d'Audouart pour enlever tous les papiers et les registres de l'ancien conseil. Ce procès fit grand bruit dans le temps (2). Audouart se préparait déjà à liquider ses affaires et à retourner en France parce que, quelques jours après, il était appelé devant le conseil par ses fournisseurs, en règlement de compte (3).

Vers la fin d'octobre, il vendait ses minutes et son greffe à Pierre Duguet, sieur de la Chenaye. C'est dans la demande, que Pierre Duguet fit au conseil, le 31 octobre 1663, pour être installé à sa place, que l'on voit que Guillaume Audouart portait aussi le nom de Saint-Germain (4).

Pendant ses quinze années de notariat dans la colonie, Audouart n'avait pas fait fortune. Il s'en retournait en France aussi pauvre qu'il en était venu. Une petite propriété, qu'il avait achetée à la

(1) On écrit tour à tour Audouart ou Audouard. Les actes sont signés Audouart. Lorédan Larchey dit que l'orthographe Audouart est plus conforme à la forme primitive de ce nom patronymique d'origine germanique Aldward (VIII siècle) qui a fait Aldvard (ancien gardien. Ce nom a été illustré récemment en France par la femme d'un notaire: Olympe Audouard.

(2) Le 10 octobre 1663, Audouart reçoit le contrat de mariage du sieur de la Pesserie et d'Eléonore de Grand-Maison. en présence de Jean Peronne, sieur du Mesnil, noble homme, avocat au parlement de Paris, contrôleur général et intendant des affaires de la Compagnie de la Nouvelle-France, et de Louis Peronne, sieur de Mazé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. *Registres des insinuations du conseil souverain, vol. 1.*

(3) Jugements du conseil souverain, I, 32.

(4) Ibid, p. 45.

basse-ville, fut vendue par ses créanciers, et Duquet, qui avait acheté les panonceaux, devint en même temps propriétaire de la maison (1). Il n'y a rien d'aussi vilain que ces registres de cour qui viennent, après deux siècles, vous raconter les petites misères et les infortunes d'un homme honorable.

J. EDMOND ROY.

(1) Registres de foi et hommage, vol. 1, 2^e partie, p. 589. Déclaration de Duquet (1668).

LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ⁽¹⁾

Par le Cte de CHAMPAGNY.

§ VI.

(Suite.)

Et depuis ce temps, s'est produit un symptôme autrement grave. Nous avons essayé du gouvernement de l'athéisme. Dans cette même cité, métropole de la civilisation et du luxe, a régné pendant soixante et onze jours un pouvoir qui avait officiellement "biffé Dieu". Je ne veux pas en appeler à de récentes et trop légitimes colères. Je veux remarquer seulement que ce règne de l'athéisme a été la règne de l'ignominie en tout genre. Ces profanateurs des églises, ces massacreurs de la Roquette, de la rue Haxo et de la barrière d'Italie ; ces tueurs de prêtres et ces insulteurs de religieuses, étaient les mêmes (et on le comprend) qui ouvraient les prisons à tous les bandits, se faisaient une armée de repris de justice et une cour de prostituées, biffaient le mariage et la famille, et votaient des pensions aux femmes mariées ou non, aux enfants légitimes ou non, de leurs soldats, Voilà pour la famille et pour les mœurs. — Ces hommes qui faisaient disparaître le Christ des écoles et des ambulances, qui en chassaient les sœurs de charité et les envoyaient à Saint-Lazare pour mettre à leur place les pensionnaires de Saint-Lazare ; ces danseurs des bals publics avaient, eux aussi, la prétention de réformer l'enseignement ; ils étaient, disaient-ils, un gouvernement scientifique (quoi qu'ils ne sussent pas toujours l'orthographe) ; au sein de leurs orgies d'absinthe et de pétrole, ils s'intéressaient aux lettres et aux arts, sauf cependant lorsqu'ils brûlaient des monuments, in-

(1) Livraison de février.

cependaient les bibliothèques et faisaient monnayer à leur profit les chefs-d'œuvres de l'orfèvrerie religieuse. Voilà pour l'art, la civilisation et la science. — Et enfin (dernière honte !), parmi les sentiments désintéressés, il en est un dont les partis révolutionnaires jusque-là s'étaient emparés et avaient prétendu faire leur patrimoine exclusif : je veux dire le patriotisme. Ils l'avaient poussé jusqu'à l'exagération et jusqu'à l'idolâtrie. Mais cette idolâtrie est bien tombée, je vous l'assure, et les hommes dont il s'agit n'étaient pas gens à se laisser prendre aux illusions de l'esprit national. La colonne Vendôme démolie sous les yeux et sous le canon des Prussiens en est la preuve. Voilà pour le patriotisme et la vie publique des nations. — En tout, ne semble-t-il pas que ces deux mois de honte nous aient été donnés comme un échantillon de ce que serait un empire et un peuple dépouillé de toute foi divine ?

Cette tentation se renouvellera-t-elle ? ce n'est que trop à craindre. Arrivera-t-elle jamais à un triomphe durable ? Je ne veux pas le croire. Mais si jamais le siècle dans sa marche progressive arrivait à se dépouiller de sa foi à la Divinité, il se dépouillerait aussi, soyez en sûr, de tout ce qui fait la grandeur de l'homme. La pensée de Dieu mise hors de la famille, pouvez-vous soutenir que la famille ne perde rien de sa dignité ni de sa pureté ? La pensée de Dieu, sous le nom d'idéal, une fois mise par le réalisme en dehors des arts et de la littérature, les arts et la littérature s'élèveront-ils ou s'abaisseront-ils ? La pensée de Dieu une fois mise en dehors de la philosophie par le positivisme, la philosophie s'agrandira-t-elle ou se rapetissera-t-elle ? Et n'est-il pas clair que chacun de ces progrès ôtera à la société humaine quelque chose de sa beauté, de son charme, de sa grandeur ?

Je le répète, cette révolution ne fait que commencer. L'idée divine a encore trop de racines dans nos âmes ; l'élévation naturelle de l'esprit humain combat trop contre cet abaissement, et un jour je l'espère, Dieu fera qu'il soit victorieux. Mais, si jamais on arrivait à balayer tous ces préjugés, puisqu'on les appelle ainsi : préjugés de Dieu et de religion d'abord ; puis par voie de conséquence préjugés de famille, c'est-à-dire de Dieu obéi et honoré par l'union et la multiplication des êtres humains ; préjugés de l'intellectuel et de l'idéal, c'est-à-dire de Dieu cherché et manifesté par toutes les facultés de l'homme ; quand on aura balayé tout cela, que restera-t-il, ô mon Dieu ! La vie corporelle, la vie grossière, le pot-au-feu le plus vulgaire et le plus insipide (pour ne pas dire le verre d'absin-

the le plus abrutissant), que l'intelligence humaine abaissée ait jamais servi à la sensualité humaine surexcitée.

A quoi l'homme emploiera-t-il ses forces, ses facultés, ce qu'il appellera peut-être encore (sans trop savoir quel sens il attache à ces mots), son entendement et sa volonté ? Ses cinquante ou soixante ans de vie que nous disons trop courts seront bien longs, ce semble, quand on aura supprimé tout ce qui les remplissait pour les générations passées.— On fera des affaires.— Dans quel but ?— Pour s'enrichir. — Pourquoi s'enrichir ? — Pour jouir.— Pour jouir de quoi ? Les jouissances du cœur ? Elles ne s'achètent pas. Les jouissances intellectuelles ? Elles ne s'achètent guères. Les jouissances du corps ? Mais, sans aller plus loin, elles tuent le corps ; si le corps est souvent incapable de résister aux excès d'un homme qui a cependant d'autres instincts et d'autres passions que celles-là, comment ne succomberait-il pas le jour où il sera admis que la vie humaine, tout entière se résume dans les satisfactions corporelles et que l'insatiable activité de notre esprit doit exclusivement s'exercer au profit ou plutôt au détriment de notre corps ? Et cependant travailler indéfiniment pour gagner indéfiniment, voilà le programme de la sagesse et de la morale incroyante. Or pour les choses corporelles, notre puissance n'a rien d'indéfini. Le terme se rencontre bien vite ou par la maladie ou par la vieillesse, ou par le dégoût ou par la mort. Nous ne trouvons l'infini ou l'indéfini que dans les choses de l'âme. C'est parce que nous sommes des âmes que nous avons en nous cette insatiabilité qui sera le désespoir et la pierre d'achoppement de toute vie qui prétend se constituer en dehors de Dieu,

Et nous devons nous en réjouir. Que deviendrions-nous, si nous pouvions comme l'animal nous reposer dans les seules satisfactions du corps, et, comptant comme lui sur un instinct infallible pour en éviter l'excès, proportionner exactement notre activité d'esprit à notre travail corporel et notre travail à nos appétits ? Nous ne serions pas simplement au niveau de la brute, nous serions au-dessous d'elle ; et comparer un tel homme aux animaux, ce serait faire injure à ces innocentes créatures que Dieu a mises autour de l'homme pour le servir et pour peupler le monde. Ce qui se passe dans leur esprit, ou, si l'on veut dans leur cerveau, nous ne le savons pas ; mais nous savons que, sans connaître leur Créateur, elles lui rendent du moins hommage en suivant sa loi ; elles accomplissent leur fonction sur la terre ; elles satisfont le regard de Celui qui les y a placées. N'ayant que des facultés inférieures, elles n'aspirent qu'à une vie inférieure ;

elles ne montent pas au-dessus ni ne descendent au desous du plan sur lequel leur voie fut tracée. Mais nous, ne comprenons nous pas qu'avec des facultés plus élevées, notre voie est tracée sur un plan plus élevé; que vouloir descendre au niveau des créatures sans raison, c'est déchoir au dessous d'elles; et que, lorsque Horace se qualifie de pourceau du troupeau d'Épicure, il devrait avec juste raison, s'incliner devant le pourceau de sa basse-cour?

Et c'est par orgueil que nous en viendrions là! C'est pour avoir dit: "Je ne servirai pas", que nous arriverions à cet esclavage de l'homme envers le corps! C'est parce que nous avons prétendu tenir en nos mains le principe de notre vie que nous aboutirions à ce suicide de l'âme, et même au suicide du corps! Le roi de Babylone se promenait un jour dans son palais et il se mit à dire: "N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le siège de ma royauté, et que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire"? Mais, comme ces mots étaient encore dans sa bouche, une voix du ciel se fit entendre: "Voici ce qui t'est annoncé, ô roi Nabuchodonosor, ton royaume va passer en d'autres mains; on te chassera même de la société des hommes; tu habiteras avec les bêtes de la campagne, tu mangeras l'herbe comme le bœuf... jusqu'à ce que tu reconnasses que le Très-Haut a un pouvoir absolu sur les royaumes humains et qu'il les donne à qui il lui plaît". Et à l'heure même, le roi tomba de son trône, il mangea l'herbe comme le bœuf; son corps reçut la rosée du ciel; ses poils poussèrent comme les plumes de l'aigle et ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux. Et le temps accompli, dit-il lui-même, "moi, Nabuchodonosor, j'ai levé les yeux au ciel, le sens m'a été rendu. J'ai béni le Très-Haut; j'ai loué et glorifié Celui qui est éternellement, parce que sa puissance est une puissance éternelle et que sa royauté s'étend sur tous les siècles. Tous les habitants de la terre sont devant lui comme un néant... Qui peut résister à sa puissance et lui dire: Pourquoi avez-vous agi ainsi? Et alors le sens m'est revenu, j'ai recouvré l'éclat de ma dignité royale, les grands de mon royaume sont venus, me chercher, et j'ai été plus grand que jamais. Maintenant, ajoute-t-il, moi Nabuchodonosor, je loue le Roi du ciel et je publie sa grandeur et sa gloire, parce que toutes ses œuvres sont vérité et toutes ses voies sont justice et quand il lui plaît, il sait humilier les superbes (1)".

(1). Daniel, iv, 26-34.

L'homme, ce roi de la terre, serait-il destiné à la même chute et au même repentir ? Épris de ses propres œuvres, arriverait-il à reconnaître le suprême Auteur de ses œuvres et de sa vie, à tomber alors de son trône, à descendre au rang de l'animal ; et plus tard, le temps accompli et la lumière ramenée en lui par l'humiliation, à lever les yeux au ciel, à s'incliner, à se repentir, et à remonter ainsi à sa grandeur, à sa raison et à sa royauté première ? Cette histoire d'un homme deviendrait-elle celle du genre humain ? Non, nous ne voulons pas croire à une telle chute ; mais après cette chute, pourrions-nous espérer un semblable retour ?

Disons-le donc, cette tendance de quelques esprits à réduire tout l'homme à son être corporel, toutes ses idées aux idées qu'il se fait des corps, sa conception du monde à la conception absurde de l'intelligence produite par la matière ; ce système qui consiste à couper l'une après l'autre, autour de nous, toutes les racines et tous les rameaux de notre vie, la pensée de Dieu, le sens de l'idéal, la croyance à une loi morale, les affections du cœur, afin qu'il ne reste plus qu'un tronc grossier, sec et dépouillé : tout cela sera en lutte éternelle avec la nature humaine. Quoique puissent faire la presse, la pédagogie et la politique, l'âme humaine niée, étouffée, anéantie, se remuera encore sous le pied de son tyran, et ses mouvements comme ses plaintes attesteront son existence et ses besoins. Il y aura alors dans les esprits une inquiétude telle, et des agitations si profondes qu'à chaque instant le pédagogue ou le souverain qui se croyait assuré de n'avoir qu'à maîtriser des corps, se réveillera épouvanté en se disant : y aurait-il donc des âmes ? Et en effet, parce que des besoins innés dans notre âme sont étouffés un jour, ils n'en existent pas moins ; parce qu'un jour, nous faisons violence et à nous-mêmes et aux autres, nous ne changeons pas pour cela notre nature en celle d'autrui, parce que nous sommes malades et que nous nous sommes volontairement rendus malades, il n'est pas vrai de dire que la santé n'existe plus au monde ou que la santé n'est pas un bien.

En résumé, quel que soit au dehors le préjugé, l'entraînement le parti pris, un parti pris n'est pas une raison, et nous devons maintenir la conviction que notre âme s'est faite, par le plus simple et le plus logique de tous les moyens, la considération d'elle-même. Oui, nous ne sommes pas des êtres indépendants ni des êtres souverains ; nous avons un Maître, nous avons un Père. Mais maintenant, ce Maître, ce Père, auteur de notre vie, quel but a-t-il donné à notre vie ? Et vers quelle fin, puisqu'il nous a donné une volonté libre,

vent-il que tende notre volonté ? Quelle lumière donne-t-il à notre intelligence ? Quelle loi à nos actions ? Quel appui à notre faiblesse ? Quelle consolation à nos peines ? Quelle espérance à notre avenir ? C'est ce qu'à cette heure, il nous faut chercher.

§ VII

L'homme, voulant vivre selon la loi du Maître suprême, se demande à quels signes il doit la reconnaître. — Elle doit s'appliquer à la fois à la vie intérieure et à la vie extérieure de l'homme, à l'individu et à la société. — Elle doit être une loi positive, formelle, elle doit être en un mot ce qu'on appelle une religion, et une religion aussi ancienne que le monde.

Cherchons donc quelle loi nous a donnée le Souverain-Maitre. Cette loi qui doit être à la fois la règle de nos actions, la lumière de nos intelligences, le soutien de nos cœurs, le garant de notre immortalité, où est-elle déposée ? Devons-nous la chercher tout entière en nous-même et pour ainsi dire, l'y recomposer ? doit-elle au contraire nous être enseignée d'ailleurs ?

Avant tout, la plus simple connaissance de notre être révèle quelques-uns des caractères que cette loi doit revêtir. Pour bien répondre à notre nature, il faut qu'elle s'applique à notre vie intérieure et à notre vie extérieure, à l'individu et à la société ; car nous vivons et au dedans et au dehors, et dans notre être individuel et dans la société de nos semblables.

L'homme, en effet, est intelligent, mais il n'est pas pure intelligence. Il vit par la pensée et il vit par le corps ; il pense, il sent et il agit. Et de ces trois opérations la première est toute intellectuelle, la dernière toute corporelle, l'autre tient des deux ; car, nos sentiments sont dans notre âme, nos sensations nous viennent par les sens. Rien de grand, rien d'important ne se fait où tout l'homme ne concoure. Prenez les choses de la famille, prenez les affaires de la société, prenez les œuvres de la science et de l'art : à tout cela, il a fallu une intelligence qui pensât, un cœur qui voulût, un œil qui vît ou une oreille qui entendît, une main qui agit.

Infailiblement, la loi divine doit tenir compte de tous les éléments de notre être ; elle doit les régler, elle doit les inspirer, elle doit leur donner un emploi et un but. Elle doit donc d'abord être la loi de notre intelligence, non-seulement la réglant et lui interdisant ce qu'il est juste de lui interdire, mais lui commandant ce qu'il est

juste de lui commander ; elle doit nous éloigner de certaines pensées, nous en suggérer certaines autres. C'est une loi intellectuelle parce qu'elle est donnée à des êtres intelligents par l'Être souverainement intelligent.

En outre, elle doit être la loi de notre cœur ; car si l'homme est doué d'intelligence, il est doué aussi d'affection et de volonté, et, de plus, Celui qui donne la loi est l'amour et la volonté suprême. La loi prescrira donc à notre volonté de fuir ce qu'elle doit fuir, d'aimer ce qu'elle doit aimer. Au cœur comme à l'intelligence, elle donnera des devoirs à remplir, un but à atteindre.

De plus, elle doit être la loi de nos sens ; vis-à-vis d'eux aussi, elle ne sera pas purement prohibitive. Elle a un emploi à donner à ces instruments de notre vie. Par ces canaux qui vont du corps à l'âme, du monde visible à l'intelligence invisible, du fait à la pensée, non-seulement il faut que le mal ne passe pas ; mais il faut aussi que le bien passe. Tout dans l'homme doit servir à Dieu, et avec toute chose Dieu sait faire le bien.

Elle doit être enfin, et cela va sans dire, la loi de nos actions ; là encore non-seulement elle doit être une loi restrictive, mais encore une loi impérative, une loi qui interdit le mal, mais aussi une loi qui ordonne le bien. Elle gouvernera ainsi tout notre être, les sens qui informent, la raison qui juge, la volonté qui ordonne, le corps qui agit. De ces puissances, nulle ne sera exposée à tomber dans le mal, faute d'être avertie ; nulle ne demeurera inerte faute d'être dirigée. Tout l'homme concourra ainsi au but suprême, ou du moins tout homme sera mis en demeure et en état d'y concourir. Car, rappelons-nous-le toujours, l'homme est libre, et, s'il ne veut pas exécuter sa part du plan divin et obéir à la loi divine, il en a, je ne dirai pas le droit, mais le pouvoir.

Mais ce but suprême vers lequel doivent converger notre intelligence, notre cœur, nos sens, nos actions, quel est-il ? si ce n'est la satisfaction de cette volonté suprême qui dirige tout et ramène tout à elle. Il suffit d'y penser pour comprendre que Dieu ne veut avoir d'autre but que Dieu. En d'autres termes, nous dirons : le but, c'est cet infini que l'homme pendant sa vie terrestre, ne saurait atteindre, mais dont il surprend en lui l'idée, le sentiment, le désir, le besoin. Il faut donc que, tout en satisfaisant aux nécessités de la condition terrestre, chacune des pensées dominantes de notre vie, chacune des puissances qui composent notre être ait un rapport avec l'infini, c'est-à-dire avec Dieu. La vie n'est point à elle-même son but ! il

fant qu'elle ait un but au dessus d'elle ; il faut, non-seulement que l'homme vive, non-seulement qu'il ne vive pas contre Dieu, mais qu'il vive pour Dieu. Il faut que la loi qui est donnée, d'abord le laisse pourvoir aux nécessités de sa vie, puis lui apprenne à ne pas faillir, et à ne pas tomber dans le mal ; et surtout il faut qu'elle fasse aboutir au bien suprême, à la satisfaction et à l'honneur de son Dieu, l'activité de son intelligence, de sa volonté, de ses sens, de son corps.

L'acte suprême de son intelligence sera donc, dans la mesure où la condition terrestre le lui permet, de connaître et de comprendre ce Dieu qui est à la fois son principe et sa fin, l'auteur de cette vie finie qui est en ce moment la sienne, le centre de cette vie infinie vers laquelle il aspire. L'acte suprême de sa volonté sera de le craindre, car il est puissant : de l'aimer, car il est bon ; enfin de l'honorer ou (pour employer le terme qui, dans nos langues désigne le souverain honneur) de l'adorer ; car il est l'universel souverain. A son tour, l'être corporel, inséparable, tant que dure cette vie, de l'être intellectuel et moral, ne doit rester étranger à rien de ce qui occupe l'intelligence et le cœur. Il faut aussi qu'il témoigne en faveur de la fin suprême de tout l'être humain ; il faut qu'il concoure à l'œuvre suprême de l'homme, il faut qu'il ait sa relation avec l'infini, il faut qu'il reste inerte et n'adore pas lorsque l'âme adore. L'acte suprême de la vie corporelle sera donc de s'incliner et de s'humilier devant la souveraine hauteur, comme aussi l'exercice suprême des sens de l'homme sera de concourir par les impressions qu'ils apportent à la connaissance de Dieu par la raison, à l'adoration de Dieu par la volonté. Dieu veut tout l'homme, et rien de l'homme ne doit lui échapper. La loi donnée par lui doit tout ramener à lui, et tracer à notre raison, à notre cœur, à nos sens, à nos membres, leur devoir d'hommage envers lui et, pour ainsi dire le plan de leurs adorations. Rappelons-nous-le ; car c'est en définissant bien les caractères nécessaires de cette loi divine que nous arriverons à savoir où la rencontrer.

C'est donc ainsi, comme nous le disions tout à l'heure, que la loi doit être à la fois intérieure et extérieure. Qu'elle doive être comme nous le disions aussi, à la fois individuelle et collective ; il est facile de le comprendre.

En effet, l'homme est né pour être libre, mais non pour être seul. Certes, je sens énergiquement que mon être m'appartient et qu'à moi seul je forme un tout. . . . pense, je veux, je sens, j'agis par moi-

même. Par moi-même, ce me semble, je peux arriver à comprendre que j'ai un Créateur et un Maître ; ce Maître, je l'aime, je le prie, je le vénère, je l'adore, quand même nul autre ne l'adorerait avec moi. C'est mon âme, ma pensée, ma volonté qui prie, non celle d'autrui ; je n'ai besoin, ce me semble, pour cela, ni d'enseignement, ni d'exemple, et, fussé-je seul au monde, je donnerais encore à mon Père céleste le spectacle d'une créature qui, au fond de son exil, lève vers lui ses mains, ses regards et son espérance.

Oui, je pense par moi-même et je puis par instants vivre seul avec moi-même. Mais il n'en est pas moins vrai que sans cesse je suis forcé de vivre avec autrui. " Il n'est pas bon que l'homme soit seul (1)", et il n'est pas même possible que l'homme soit seul. Seul il est le plus désarmé et le plus faible des animaux ; uni avec ses frères, tous les animaux lui sont soumis. Si en naissant il se trouvait seul, la terre serait pour lui complètement stérile ; elle n'aurait aucun fruit qu'il pût cueillir, aucun abri qu'il pût chercher ; mais qu'il devienne famille, tribu, nation, société en un mot, la terre lui obéit et donne à plusieurs le superflu, tandis qu'à un seul elle ne donnerait pas même le nécessaire. L'homme ne naît pas sans doute virtuellement incapable d'apprendre, de connaître, de penser ; mais il naît enfant, et, supposé même que cet enfant vive, que pourra-t-il apprendre, connaître, penser, s'il n'est aidé ?

Aussi rien ne se fait-il au monde, si ce n'est par une double force, individuelle et collective, par la liberté de chacun et par l'accord de plusieurs, en un mot, par le concours des volontés libres. Une famille se fonde par l'union de deux êtres humains apportant chacun les dons qui lui sont propres. Un état vit par l'adhésion individuelle qui le constitue et par la loi commune qui le gouverne. Une science s'établit et se perfectionne parce que plusieurs y ont travaillé séparément et librement, et que le fruit de leur travail, communiqué des uns aux autres, s'est complété, coordonné, perfectionné par le rapprochement. Sans doute, entre l'initiative de l'être individuel et la domination de l'être collectif, entre la liberté qui commence l'édifice et l'unité qui le complète, il y a parfois lutte, désaccord, excès d'un côté, excès de l'autre. Il faut un certain tempérament entre la force individuelle qui agit et la force collective qui maintient. Si l'une l'emporte trop sur l'autre, l'ordre est troublé. Problème, difficile dans la vie politique, où tout est plus factice et

1. *Genèse*, II, 18.

où les passions dominant davantage ; mais partout ailleurs résolu sans trop de peine. Toujours est-il qu'il faut les deux choses ; que rien ne se fait si la liberté va jusqu'à l'isolement ; que rien ne se fait si l'unité n'est que la contrainte.

Or, comment la loi divine qui a établi dans le monde cette double force, ne s'adresserait-elle pas à l'une comme à l'autre ? Si je vivais seul, je prierais seul ; mais, vivant pour tout le reste avec les hommes, je dois aussi vivre avec eux dans la prière. J'adore, moi, dans le sanctuaire de ma pensée individuelle, l'Être qui m'a créé, qui me fait vivre et qui me gouverne. Mais il faut aussi que nous adorions, nous, dans le sanctuaire d'une religion commune, l'Être qui a créé, qui fait vivre et qui gouverne la société humaine et le genre humain. Il faut que nous nous rencontrions dans l'acte principal de notre vie comme nous nous rencontrerons dans les actes secondaires ; que nous nous y rencontrions tous s'il se peut, en tous cas aussi nombreux que possible. Dieu veut être adoré par des volontés libres, mais il aime à être adoré par des volontés libres qui s'unissent ; lui aussi, il aime l'unité comme la liberté ; il se plaît à voir non des esclaves, " mais des frères réunis ensemble dans une même demeure (1)," c'est-à-dire dans une même connaissance de leur Créateur, un même amour, une même adoration, une même prière.

Mais, s'il en est ainsi ; si la loi du Maître suprême, disons le mot propre, si la religion doit être intérieure et extérieure, intérieure parce que l'homme a une âme, extérieure, parce que l'homme a un corps ; si elle doit être individuelle et collective, individuelle parce que l'homme est un, collective parce que les hommes sont une société, avons-nous pensé à ce qui s'en suit par une logique inévitable ?

(A suivre)

1. Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. (Psalm., 133.)

LES NOELLET

PREMIÈRE PARTIE

X

(Suite)

Il savait toujours où était la cage de l'année dernière. On enfermait les pauvres bêtes. Pendant trois jours, Mlles Laubriet les soignaient trop bien ; le quatrième, les pensionnaires faisaient triste mine ; à la fin de la semaine, Pierre creusait la tombe au pied d'un arbre. Il y avait plaisir aussi, au temps de la fenaison, à voir courir entre les meules de foin nouveau, ces petits tabliers roses et ces cheveux au vent. Madeleine courait si bien ! Elle aimait déjà la chasse. N'avait-elle pas, une fois, attelé Pierre à une charrette à bras où elle trônait, en robe à fleurs, un fouet enrubanné à la main : " Je suis Diane, vous êtes le cheval, voici les biches, au galop ! allons plus vite ! à fond de train ! " Et les moutons épouvantés se débandaient à travers le pré, franchissaient les haies, et elle riait d'un rire clair comme un chant de merle. Temps lointains, lointains ! . . .

Quand le cavalier rêve, la monture flâne. Le trot de la Roussette s'était insensiblement changé en un pas berçant. Le soleil déclinait et l'ombre des souches barrait le chemin de part en part lorsqu'il entra dans la cour de la ferme.

Le métayer l'attendait. Il était debout à la porte de l'écurie, les bras croisés.

Pierre descendit de cheval tout près de lui. Il avait encore des feuilles d'arbres sur son chapeau.

— Tu reviens de la forêt ? dit le père.

— Oui.

— Depuis quand prend-on les chevaux sans ma permission ?

Pierre essaya d'ouvrir la porte. Le métayer la ferma d'un coup de poing.

— Depuis quand ? répéta-t-il d'une voix tonnante.

— J'avais cru, balbutia le jeune homme, que pour la première fois...

— Justement, il faut que ce soit la dernière, mon garçon. Quand je serai mort, tu pourras disposer de mon bien. D'ici là, je veux rester le maître, tu entends ?

Puis, saisissant la bride que tenait son fils, il ajouta :

— Laisse-moi la Roussette : les messieurs qui chassent ne soignent pas leurs chevaux !

Il haussa les épaules, et entra dans l'écurie, tirant la bête après lui.

Pierre humilié, irrité, n'osa pourtant ni résister ni répondre tout haut.

Il tourna sur ses talons, et murmura, comme s'il se parlait à lui-même :

— Je suis de trop ici, à ce que je vois. Soyez tranquille, mon père, vous n'aurez pas besoin de me le redire.

XI

Le lendemain, Pierre Noellet, qui avait passé toute la journée hors de la métairie, chez l'un de ses camarades d'une paroisse voisine, revenait à la Genivière, et traversait le Fief-Sauvin. Il fut étonné d'entendre, du milieu du bourg le bruit qui se faisait dans le cabaret du père Joberie, situé tout en haut de la côte, près de l'église.

A cette époque où les premiers labours se mêlent aux dernières batteries, époque de fatigue extrême pour les paysans, il n'était pas rare que le cabaret fut plein de buveurs, valets de ferme pour la plupart, accourus à la nuit tombante, tout blancs de la poussière de l'aire. Cependant, ce jour-là, l'affluence était extraordinaire. Aux métiviers se trouvaient réunis des tisserands, des métayers, des marchands du bourg, reconnaissables à leurs mines placides et empatées au milieu de maigres tâcherons. Leurs éclats de voix, leurs applaudissements, le choc répété des verres, amenaient sur le pas des portes quelques anciens retirés dans les environs de l'auberge, et qui souriaient d'un air d'applaudir, eux aussi, quand de toutes ces poitrines d'homme le même cri s'échappait : " Vive le gars Louis ! vive le 2e chasseurs ! "

Ils célébraient le retour de Louis Fauvépre, le fils du maréchal-ferrant, qui arrivait de Tunisie, son temps de service terminé, les

galons de brigadier étincelant sur ses manches. Depuis la vieille, le père, rentré en possession de son enfant, le promenait par le bourg, sans se lasser de le montrer ni de le regarder, surtout parlant des Kroumirs comme s'il en avait vu, et le reprenant quand il variait dans ses récits. La boutique chômaît : songez donc, un fils qui rentre après quatre ans de misère, et qui, demain, n'aura plus le droit de porter l'uniforme ! L'hôtelier allait et venait de la cave à la salle bondée de clients, goguenard, ébloui à la pensée de ce deuxième dimanche que la semaine avait pour lui. Quant au héros, un beau soldat, maigre et bronzé, aux traits mâles, sa gloire ne le grisait pas plus que le muscadet nantais du père Joberie. Debout, appuyé au mur, entre le portrait de Mac-Mahon et l'affiche de la loi contre l'ivresse publique, il tendait la main aux nouveaux arrivés qui d'instant en instant grossissaient le nombre des buveurs, répondait d'un mot à leurs bonjours, trinquait à droite et à gauche, sans interrompre la narration de ses campagnes qu'écoutait avidement, les yeux fixes, une vingtaine de jeunes gens attablés auprès de lui. " Vous voguez ça, disait-il : un ravin entre deux montagnes, du soleil à fondre un canon, pas une goutte d'eau. Le régiment s'engage là-dedans. Tout à coup, pif, paf, deux chasseurs tombent à côté de moi, les balles sifflent, nos chevaux s'agitent. Ce sont les Ouled-Ayas qui nous fusillent du haut d'un petit plateau, crénelé comme un château fort. Le colonel fait mettre pied à terre à mon escadron. On tourne le mamelon par la gauche, sans rien dire, en plein bois. Et puis : " A 200 mètres, ouvrez le feu ! " Ah ! si vous aviez été là mes gars ! Tous les coups portaient. En vingt minutes, il n'y avait plus un burnous blanc sur le plateau, rien que des morts, des hommes, des femmes, des enfants et deux mille moutons qui bêlaient de peur ! "

Et l'assistance, transportée à la pensée de cette victoire où le Fief-Sauvin avait figuré, saluait la déroute des Kroumirs : " Vive le gars Louis ! vive le 2e chasseurs ! vive le brigadier ! "

L'enthousiasme était au comble, le petit vin blanc commençait à troubler bien des têtes, quand Pierre Noellet passa devant le cabaret.

— Ohé, Noellet, dit une voix, entre donc !

Plusieurs des clients de Joberie parurent à la porte, et crièrent aussi :

— Noellet ! Noellet !

Il hésita un peu, puis se décida à revenir sur ses pas.

Son entrée fut saluée par un murmure d'étonnement. Tous les yeux se tournèrent vers lui. Dans ce monde qui était le sien, pourtant, il se sentait gêné. Une hostilité sourde l'enveloppait. Il s'avança, un peu pâle, vers Louis Fauvêpre.

— Comment ! c'est Noellet de la Genivière ? le petit Noellet que j'ai connu pas plus haut que ça ? dit le brigadier en lui serrant la main.

— Mais oui, lui-même, répondit Pierre.

Tu n'as pas l'air de mener souvent la charrue, mon garçon, continua le brigadier. Que fais-tu ici ?

Il ne disait pas cela méchamment. Mais les anciens compagnons d'école que Pierre avait négligés, jaloux de lui, irrités de ses dédains et trouvant l'occasion de s'en venger, commencèrent à plaisanter lourdement et à rire. Ils se trouvaient en force. L'un d'eux impossible à reconnaître dans la foule pressée autour des tables, s'enhardit à répondre : " Ce qu'il fait ? Il ne fait rien ; c'est un monsieur, brigadier, salue-le donc ! " Un second l'imita, et les mots blessants, accueillis par l'évidente satisfaction de la majorité, commencèrent à pleuvoir. Pierre, étourdi d'abord de cette brusque attaque, voulut tenir tête aux insulteurs. Dans la foule des buveurs, debout à trois pas de Fauvêpre, il se retournait à chaque propos lancé d'un coin ou de l'autre de la salle. Mais il ne découvrait pas le coupable, aussitôt caché derrière les autres, et sa colère ne faisait qu'exciter les rieurs. A la fin, il se croisa les bras, et regardant vers le fond du cabaret :

— Vous êtes tous des lâches ! cria-t-il. Vous n'osez pas me parler en face

— Moi j'oserai bien, mon petit ! dit quelqu'un.

Le " petit " auquel la phrase s'adressait, avait bien cinq pieds trois pouces de haut et la carrure d'un homme ; mais l'autre était colossal. Une sorte de géant, domestique chez un meunier, rouge de teint et de visage, traversa les groupes, et vint se placer, en balançant ses épaules énormes, en face de Pierre Noellet.

— Me voilà, dit-il. C'est à moi que tu as affaire. De quoi te plains-tu ?

— Pourquoi m'insultez-vous ? demanda Noellet.

— Parce que tu nous méprises tous !

— C'est cela ! Bravo le meunier ! bien parlé ! crièrent plusieurs hommes

— Parce que, reprit le meunier, tu es né comme nous de la terre

et que tu fais le monsieur ; parce que nous avons été camarades d'école, et qu'à présent tu ne nous connais plus.

— Est-ce ma faute si mes études m'ont séparé de vous ?

— Non, mais c'est ta faute, je pense, si tu oublies de nous saluer dans le bourg, si tu as honte de boire un verre de vin avec nous et de nous tenir compagnie ?

— Tu as fait semblant de ne pas me voir, dimanche, ajouta quelqu'un.

— Moi aussi ! dit un autre.

— Ton frère laboure comme nous ! dit un troisième.

— Tenez ! s'écria Pierre, de plus en plus nerveux, vous êtes tous jaloux de moi !

La moitié des buveurs se levèrent, frappant la table du poing et criant :

— Jaloux de quoi ? A la porte ! Meunier, saute dessus !

Le meunier retroussa ses manches en ricanant, et approcha ses deux poings de la poitrine de Pierre.

Celui-ci ne se déconcerta pas, mais, redressant plus haut la tête et regardant en face tous ces visages moqueurs ou menaçants, tous ces poings levés vers lui :

— Jaloux de mon instruction qui me met au-dessus de vous, s'écria-t-il, voilà ce que vous êtes !

Une explosion de colère accueillit cette bravade. Une longue clameur emplit le cabaret de Joberie. Les neutres eux-mêmes s'irritaient et protestaient. Pierre Noellet entouré, menacé, injurié de tous côtés comprit alors ce qu'il n'avait pas entrevu jusque-là : il se sentit étranger parmi ceux de sa race, renié, chassé par eux. L'enfant avait dédaigné la terre, et la terre, à son tour, rejetait l'homme. Il en prit orgueilleusement son parti.

— Adieu, les gars du Fief ! cria-t-il, vous ne me reverrez pas de sitôt

Et il se fraya un passage vers la porte, au milieu des huées. En vain Louis Fauvépre, qui ne comprenait rien à ce déchaînement de colère, essaya de retenir Pierre et de calmer l'humeur soulevée de ces Vendéens en disant :

— Reviens donc, Noellet, reviens : ils veulent rire !

Il était sur la route et hâtait le pas vers la Genivière.

Quand il arriva près de la grange de la ferme, avant de tourner dans la cour, il aperçut Jacques qui tendait un trébuchet pour les merles, au pied d'un groseiller rouge de fruits.

— Où est le père ? demanda-t-il sans s'arrêter.

Jacques, agenouillé pour sa besogne, leva lentement ses yeux étonnés et répondit :

— Dans le grenier, qui remue le grain.

En un instant, Pierre eut monté par l'échelle à barreaux plats qui servait d'escalier. Sur le dernier échelon il s'arrêta, avant d'aborder le père, chose toujours redoutable. Il était haletant et si ému d'ailleurs, qu'il n'aurait pu parler.

Le métayer, dans la partie droite du grenier, une pelle de bois à la main, creusait à même l'énorme tas de froment de la dernière récolte, ramenant à la surface les grains enfouis sous les couches profondes, pour les faire mieux sécher. Il ne laissait jamais ce travail à d'autres. Le bruissement d'or roux qui s'échappe de la pelle et coule sur les pentes du monceau avec un grillois de sable et de monnaie remués, la contemplation des moissons rentrées, plaisaient au vieux paysan. C'était la vie et le profit de l'année. Il pensait sans doute, en remuant son blé, aux craintes vaines qu'il avait eues, aux tourbillons qui versent les champs, aux sécheresses qui les brûlent, aux journées épuisantes de la batterie, et, tout cela était passé, il souriait à la richesse acquise.

Tout occupé qu'il fût de son travail, et tourné vers le mur du fond, il s'aperçut bientôt à la diminution de la lumière, que quelqu'un masquait l'ouverture de la porte. Il se détourna, et vit son fils qui n'osait pas s'avancer jusqu'à lui, mais se tenait à quelques pas de l'entrée, vêtu de ce costume bourgeois qui déplaisait tant au métayer. Sa figure tranquille et hâlée prit une expression grave. Et appuyé sur sa pelle, il attendit, pendant que la poussière, qu'il avait soulevée, l'enveloppait, et dansait dans les rais du soleil.

— Mon père, dit le jeune homme, j'ai à vous parler

— Et bien, répondit Julien, tu peux dire : on est ici pour causer. Les marraines sont au bourg.

— Mon père, vous m'avez traité rudement hier soir, quand j'ai ramené la Roussette.

— Tu le méritais, mon garçon : tu m'as manqué,

— Vous trouvez aussi que je ne fais rien depuis un mois, que je ne suis rien encore, et cela vous déplaît, n'est-ce pas ?

— En effet, tu ne peux continuer à vivre sans travailler, quand tout le monde travaille chez nous.

— Ils me l'ont assez répété, les gars du Fief, ils m'ont insulté de toutes manières.

— Quand donc ?

— Tout à l'heure, chez Joberie ; et je vois bien, d'après vous et d'après eux, que je suis de trop ici.

— Je n'ai jamais dit cela Pierre !

— Non, mais je l'ai senti, et cela suffit : je partirai.

— Où iras-tu ?

— Très loin.

— Quand ça ?

— Demain.

Il y eut un silence. L'heure était venue ! Cette question qui tourmentait Julien depuis des mois allait se résoudre. Dans quelle sens ? Quelle réponse était là, encore inconnue, suspendue entre eux ? Serait-ce la joie, la fierté d'une vocation ressaisie, ou bien l'autre réponse, déjà faite ? Si maître de lui-même qu'il fût, Julien Noellet avait la voix frémissante d'émotion quand il reprit :

— Où vas-tu donc ?

— A Paris.

— Il y a peut-être un séminaire à Paris, dis, mon petit ? C'est là que tu vas ?

— Non.

— Alors ? demanda le père dont le visage devint tout pâle d'angoisse.

— Je vous ai dit que je ne serais pas prêtre : il est inutile d'y revenir.

C'était fini ! Le métayer fut secoué d'un tremblement de tout le corps, comme le jour où, pour la première fois, la résolution de son fils l'avait atteint en pleine paix de son âme. Pour le cacher il se détourna, et se remit à brasser le froment à grandes pelletées. Mais ses yeux devaient être troubles, car le grain roulait sur le carreau. Quand il s'arrêta, il s'essuya le front, planta la pelle au milieu du tas, et s'adossa au mur du fond, comme si ce travail de quelques minutes l'avait épuisé.

— Pierre, dit-il, et sa voix était d'une tristesse poignante, quand tu étais petit, jusqu'à l'âge de quinze ans, j'ai cru que tu serais mon aide, et, après moi, le chef de la Genivière. J'en avais le cœur joyeux et en paix.

— Il était naturel d'y compter, en effet, répondit Pierre.

— Puis, tu nous as dit que tu voulais être prêtre. Je t'ai fait attendre un an. Alors tu es rentré au collège et je me suis mis à espérer dans Jacques. Je pensais qu'ils ne me l'auraient pas pris pour le

service. Je me suis trompé. Ils l'ont pris. Et voilà que vous allez me quitter tous deux, et je vais rester seul à la Genivière, avec des valets, comme ceux qui n'ont pas d'enfants !

— C'est triste pour vous mon père, mais que puis-je y faire ?

— Non, Pierre, ce n'est pas cela qui est le plus triste. Moi, quand j'ai eu dit oui, je t'ai laissé finir tes classes, je n'ai pas retiré ma parole. Et toi, pourquoi as-tu changé ?

Le jeune homme baissa la tête, et ne répondit pas.

— Oui, il y a eu un grand changement en toi. Comment est-il venu ? Puisque le bon Dieu te voulait hier, pourquoi ne veut-il plus de toi aujourd'hui ?

Même silence.

— Depuis longtemps je m'en tourmente l'esprit, continua le métayer. Est-ce que je t'ai donné de mauvais exemples ?

— Oh non ! dit Pierre vivement,

— As-tu vu dans mes discours ou dans mon air que je te regrettais trop pour la métairie. Ah ! mon petit, il y a des jours où cela me revenait dans l'idée : mais j'avais tort, vois-tu bien. Est-ce cela ?

— Non, mon père, vous n'êtes pas en faute.

— Alors, c'est toi. Qu'as-tu fait ? Dis-le moi. La mère n'en saura rien, je te le promets. Dis-le-moi, car j'ai le cœur malade autant de ne pas savoir cela que de te voir partir.

Il était si touchant, ce vieux père, s'accusant lui-même avant d'accuser son fils, s'humiliant pour une faiblesse passagère, que Pierre se résolut à tout dire. Mais sa manière n'était point humble. Il leva la tête, regarda son père, et dans ce regard le métayer vit passer une lueur rouge sombre qui l'avait si souvent inquiété chez l'enfant, aux heures de colère et d'obstination,

— Je n'ai pas changé, dit Pierre, pas plus que je ne changerai. N'accusez ni, vous ni personne. Lorsque je vous ai demandé d'entrer au collège, mon idée était de m'élever. Je n'en avais pas d'autre bien arrêtée. A quoi bon dissimuler avec vous plus longtemps ? Sans doute, quand j'avais une dizaine d'années, la pensée d'être prêtre a traversé mon esprit. Mais, chez moi, dans l'ignorance totale où je me trouvais du monde, elle signifiait surtout un affranchissement de la terre. La vie des métairies ne me convenait pas. J'aspirais à sortir du milieu où j'étais né, à grandir comme d'autres l'ont fait, à devenir heureux, riche, puissant par l'intelligence que je sentais en moi. Lorsque je vous ai dit, à quinze ans : " Je veux être

prêtre", je prenais le seul moyen que j'avais d'échapper à ma condition de naissance.

Le père, toujours adossé au mur, immobile, semblait ne pas comprendre encore.

— Quel autre chemin avais-je pour sortir d'ici ? continua Pierre. M'auriez-vous laissé aller, si je vous avais proposé d'être avocat, médecin, notaire, ou n'importe quelle autre chose ? Vous savez bien que non. Je le savais aussi. Ah ! la terre tient dur ceux qu'elle tient ! J'ai dû prétendre en apparence à une vocation que je n'avais point pour pouvoir apprendre le latin, m'instruire comme les enfants des riches et me faire leur égal, puisque j'étais né au-dessous d'eux. Je ne le regrette pas, j'ai réussi, me voici libre !

— Ainsi, tu m'as trompé ! s'écria le métayer qui se pencha, les poings fermés, comme s'il voulait se jeter en avant et corriger l'insolence de telles paroles.

— Croyez-vous qu'il ne m'en a pas coûté ? Il m'a fallu l'énergie que vous m'avez transmise avec le sang, pour vous laisser si longtemps dans l'erreur. Vous me trouviez fantasque, et j'étais seulement tourmenté à cause de ce mensonge qui existait entre nous. Je vous voyais vous attacher à un rêve que j'avais à peine formé et qui, presque aussitôt, était évanoui pour moi, à un rêve que je devais détruire un jour en vous-même. J'ai souffert, allez, de cette fausse joie que je vous donnais, tellement que je n'ai pu aller jus qu'au bout de ma résolution. J'aurais dû me tairé cinq ans entiers, et, au quatrième j'ai cédé, je vous ai dit : " Je ne serai pas prêtre ". Vous savez le reste.

— Tu n'a pas eu honte, dit le métayer, chez qui la colère montait et grondait à présent, de nous tromper tous : moi, ta mère, tes maîtres, tout le pays !

— Il le fallait bien.

— Tu nous as fait nous priver, pendant cinq ans, pour payer ta pension au collège, et tes habits de bourgeois, et tes livres ! Tu m'as volé ainsi plus de 3000 francs d'argent !

— Volé, mon père ?

— Oui, volé, car je ne l'aurais pas donné, si tu n'avais pas menti. Et tu viens m'ayer cela ! Et tu te défends en insultant la terre ! Misérable enfant, sais-tu qui tu méprises ? c'est moi, c'est ta mère.....

— Non pas.

— C'est tous ceux dont tu viens et qui ont cultivé la terre avant

moi. Ah ! tu as honte de nous ! Ah ! tu renies la Genivière ! Eh bien quitte-là, mauvais fils !

Le paysan avait ressaisi sa pelle de bois. Il était blême et frémissant de rage.

— Va-t'en ! répéta-t-il en s'approchant de Pierre. Pas demain ! aujourd'hui ! Je te chasse !

Pierre, immobile, les dents serrées, le laissa approcher jusqu'à deux pas de lui, pour montrer qu'il n'avait pas peur. Puis il s'en alla à reculons, vers la porte, en disant :

— Je pensais bien que vous ne comprendriez jamais l'ambition d'un homme. J'ai grandi malgré vous, et j'arriverai aussi malgré vous, malgré vous, malgré vous !

A ce dernier affront, le métayer leva sa pelle au-dessus de sa tête.

— Va-t'en ! cria-t-il, va-t'en !

Pierre obéit et descendit lentement les barreaux de l'échelle, troublé, épouvanté au fond du cœur de l'audace qu'il avait eue, mais non ébranlé. Ses lèvres remuaient et des mots en sortaient, continuant le dialogue interrompu. Dans la cour, personne. Pierre la traversa : toutes les portes étaient fermées. Le soleil miroitait sur les vitres de la maison. Autour des mares de purin semées de paille luisante comme des lames d'or, des canards dormaient, la tête sous l'aile. Evidemment les marraines n'étaient pas encore revenues. Arrivé près de l'écurie, il se détourna et n'aperçut plus le père à la fenêtre du grenier. Alors il entra sans bruit, avisa un tas de foin fraîchement tiré pour les chevaux, et s'y jeta, les poings en avant comme un enfant rageur. Là, il pouvait librement accuser le monde et la vie, et se répandre en imprécations auxquelles répondait seul le souffle haletant de la Huasse, vieille et poussive, devant son râtelier vide.

Cet état violent dura longtemps. A la fin, la solitude le dégrisa de sa colère. Il se sentit à bout de reproches, et se redressa à demi,

— Mon pauvre Pierre ! dit à ce moment une voix d'enfant tout près de lui.

Il tourna la tête.

— Mon pauvre Pierre, tu as encore du chagrin ?

Antoinette le considérait, sa jolie figure penchée vers lui. Dans ses yeux, qu'emplissait la clarté de ses quinze ans, il y avait un étonnement. Quel chagrin pouvait ainsi troubler Pierre ? Qu'avait-il à se plaindre ? Elle ne savait pas. Mais, sentant battre en elle de la

joie et de la tendresse pour deux, elle prit son frère par la main, très doucement, très sûre d'elle-même : les toutes jeunes sœurs ont déjà de ces airs maternels.

— Viens, dit-elle, mon Pierre, que je te console.

Et il vint.

Ils allèrent derrière l'énorme pailler tout près du ravin, dans un coin favorable aux confidences et qu'ils connaissaient depuis longtemps, où le père mettait en réserve des troncs de cerisiers et d'ormes abattus, bois des barrières à venir. Ils s'assirent l'un près de l'autre. En quelques mots, brusquement, presque brutalement, Pierre lui apprit sa résolution et comment le père l'avait chassé. Puis, presque tout de suite, pour se défendre, il parla d'avenir. Il le fit habilement, sans un reproche pour personne : " Je n'ai pas été compris par mon père, dit-il, il n'a pas d'instruction : je m'y attendais. L'avenir me vengera. " L'avenir, c'était pour lui un ensemble de rêves et d'ambitions, une sorte d'arc-en-ciel lumineux qu'il prenait pour un chemin. Les hommes, les événements, les jours, se pliaient à ses projets. Il en disposait comme d'une propriété. Tout avait été prévu, même quelques objections : la difficulté, par exemple, de se faire un nom ou simplement une place dans les lettres,—la littérature n'était-elle pas l'indiscutable vocation d'un lauréat tel que Pierre Noellet, premier prix de discours français à Beaupréau ?

— Oui, disait-il, je reviendrai riche, alors je vous aiderai tous, mon père me pardonnera, et tous ces imbéciles qui se moquaient tout à l'heure, tu verras comme ils me salueront chapeau bas. Nous serons heureux, Toinette, vous serez fiers de moi. Sais-tu même, ajouta-t-il en se tournant vers elle, que je serai peut-être un beau parti, qu'en penses-tu ?

A mesure qu'il s'exaltait en parlant, la pauvre Antoinette se sentait défaillir davantage. Quoi, plus d'abbé ! plus d'aube blanche. Où était son frère d'autrefois, sauvage et timide ?

Elle demeurait tout transie, incapable de parler,

Pierre s'en aperçut.

— Eh bien, Antoinette, dit-il, est-ce que tu vas pleurer ? Ce n'est pourtant pas triste ce que je te dis là.

Elle n'y tint plus, elle éclata en sanglots.

— Oh si, Pierre, bien triste, . . . j'ai beaucoup de peine, beaucoup !

Elle lui jeta les bras autour du cou comme pour le retenir à la Genivière, pour le rattacher au passé. Son cœur d'enfant ne trouva

que cet argument de tendresse fraternelle contre tant d'aveux et de projets.

Et cela pouvait suffire avec un autre ; mais lui la repoussa.

— C'est bon, dit-il en se levant. Tu ne comprends pas mieux que les autres.

Et pendant qu'elle répétait, au milieu de ses larmes : " Oh si va, je t'aime bien, Pierre... Je comprends un peu, je t'assure ", il s'avança de quelques pas, jusqu'au ravin de l'Evre qui borde l'aire, et, entre les dômes des arbres, par un sentier de chèvre, il disparut.

Antoinette s'en alla vers la maison. Lui, arrivé au bas du ravin, il erra quelque temps dans les prés de la Genivière. Et c'est là, qu'au milieu du délire d'orgueil qu'avaient excité en lui les reproches de son père et la douleur même de sa sœur, l'émotion du départ commença à le saisir. L'ombre de la haute muraille sur laquelle est plantée la Genivière se projetait au loin sur la vallée. Le brouillard qui tombe avec la nuit effaçait un à un les lointains de ce paysage familier. Pierre se mit à songer qu'il y avait déjà des choses disparues pour lui et qu'il ne reverrait plus. Il regarda autour de lui, l'horizon rétréci, l'eau devenue noire, les rochers qui se confondaient presque déjà avec les buissons de la pente. Que de fois il avait gardé les bestiaux sur les bords découpés de la rivière, où le frisson du vent dans les trembles ne s'arrête qu'un jour ou deux par an ! Avait-il souvent chanté là, et sifflé, et joué avec Jacques ! Voici la grotte où ils se mettaient à l'abri quand la pluie les surprenait, et le vieux châtaignier dont la souche porte encore une cabane de roseaux, et plus loin, la lande, les terres de labour qui s'élèvent au delà du ravin jusque sur le coteau. Que d'heures exquises répandues dans ce petit coin du monde et qui sortent des choses, maintenant avec des voix, des appels profonds qui remuent l'âme ! Comme l'enfant fait une leçon cruelle et douce à l'homme qui s'en va ! Pierre Noellet s'y laisse prendre. D'autres souvenirs le tentent. Dans la nuit déjà faite, il remonte vers la métairie, il longe le mur de l'étable, aux aguets, comme un voleur, et n'entendant point de bruit, il veut revoir ses bœufs. Ils sont là, rangés devant les crèches pleines de maïs, éclairés vaguement par un reste de jour. Ils les reconnaît quand même et les nomme par leurs noms : Vermais, Chauvin, Rougeais, Caille et Nobiais. Il passe derrière eux, et les bonnes bêtes détournent la tête et le suivent de leurs yeux tristes tout le long de l'allée. La Roussette aussi est là. Il lui donne une petite tappe sur la croupe ; " Adieu,

dit-il, ma Roussette." Un peu plus loin, c'est le hangar avec ses charrues et ses herses dételées, le paille énorme, la grange, et, sur leur arbre sec, des poules qui s'éveillent et penchent leurs crêtes. Il marche, comme parmi des ruines, au milieu de ces bâtiments ensevelis dans l'ombre, conduit par sa vieille habitude, étonné de ne pouvoir plus être indifférent à rien. Toutes ces choses qu'il va quitter le retiennent avec une puissance singulière. Et ce n'est que la moins rude partie des adieux. Derrière les vitres de la salle où brille une lueur de flambée, la mère, Jacques, les sœurs sont réunis. Ils savent le malheur qui atteint la Genivière. Ils attendent. Pierre approche. Il monte les marches. Tous ont reconnu son pas.

Quand il parut, au seuil de la porte, Marie, qui desservait le souper auquel personne n'avait touché, se recula, comme saisie d'effroi, d'un air de dire : " Vois quel mal tu as fait ! " et vint se placer à côté de sa mère. Était-ce bien sa mère, cette femme assise sur une chaise basse, au fond de la salle, penchée en avant, ses cheveux gris sortant de son bonnet, le visage défait et hébété par le chagrin ? Quoique ses yeux fussent fixés dans la direction de son fils, elle ne sembla pas le voir, quand il entra. Pas un trait ne changea de sa physionomie d'ordinaire si mobile.

Pauvre mère Noellet, si fière jusque-là de son enfant, si heureuse de le donner à Dieu, que son amour maternel s'en était empreint d'un respect religieux, si éloignée du moindre doute au sujet de cette vocation qui comblait des rêves anciens ! Et puis tout à coup précipitée de si haut ; frappée sans que rien l'eût préparée ! En deux heures elle avait épuisé ses larmes, et tout le ressort de sa vie. Elle demeurait anéantie.

Pierre alla jusqu'auprès d'elle.

— Mère ? dit-il.

Mais elle ne tendit pas les bras, qu'elle tendait si vite d'ordinaire au premier mot de tendresse. Les mains qui avaient bercé Pierre restèrent inertes.

— Mère, reprit-il en se penchant, pourquoi êtes-vous ainsi ? Je vous assure que c'est pour mon bien que je pars : je deviendrai... je serai.....

Riche, heureux, il ne put dire ces deux mots. Il se sentit le cœur serré, et une larme, la première, roula sur sa joue, pendant qu'il embrassait le pauvre visage de celle qui avait fait la Genivière si joyeuse et si douce. Elle le baisa une fois, faiblement. Ses lèvres, étaient toutes froides. Pierre en reçut un choc douloureux.

Il se redressa, et vit que les yeux de sa mère s'étaient détournés de lui.

Il regarda du même côté : le père était debout de long d'un des montants de la cheminée, la ride de son front creusée profondément, aussi rude d'aspect que tout à l'heure dans le grenier, quand il disait : " Va-t'en, je te chasse ! " Le vieux Vendéen était là pour veiller à l'exécution de sa parole. La mère pouvait supplier, lui-même il pouvait souffrir : rien ne prévaudrait sur l'honneur outragé des Noellet.

Pierre s'avança cependant vers lui, et lui tendit la main :

— Adieu, mon père dit-il.

Le métayer, impassible, garda la même attitude, les mains derrière le dos, et répondit :

— Prends tes hardes et dépêche-toi. Jacques t'aidera à les porter.

Pierre se détourna. Tout était consommé. Il chercha son frère des yeux et l'aperçut dans un coin, agenouillé avec Antoinette près de la vieille malle à bandes de poil, achevant d'y ranger quelques vêtements, du linge, de petits objets enveloppés de papier : plus de choses certainement que Pierre n'en possédait. Chancelant, il traversa la chambre. Il sentait que la force allait lui manquer à la fin,

— Adieu, Marie, dit-il rapidement ; adieu, Antoinette ; viens, Jacques !

Il souleva la caisse par une poignée, Jacques en fit autant de l'autre côté, et tous deux, par la porte restée ouverte, se glissèrent dehors, tandis que les femmes se remettaient à sangloter.

Dehors il faisait noir. L'air piquait. Sur la route, les deux frères se hâtaient pour arriver avant le départ de la diligence de Beaupréau à Cholet. Ils ne parlaient guère occupés chacun de leurs pensées. Même lorsqu'ils s'arrêtaient et laissaient reposer la malle à terre pour reprendre haleine, c'était d'un accord tacite, et sans presque rien dire.

En trois quarts d'heure ils atteignirent Beaupréau.

Quand ils furent rendus devant l'auberge du père Breteau, la voiture était attelée, la bâche serrée, la portière ouverte, et le patron de l'auberge inspectait d'un dernier coup d'œil le harnais de ses chevaux.

Pierre et Jacques s'embrassèrent.

— As-tu de l'argent pour aller à Paris ? dit Jacques.

— Pas beaucoup, répondit Pierre, juste assez pour la route. Ma

là-bas, je trouverai Loutrel qui m'en donnera. Il y a longtemps que j'ai prévu tout cela, vois-tu.

— Maman s'en était tourmentée, reprit le cadet, elle a mis 40 francs dans la malle, à gauche, entre les mouchoirs... Nous reverrons-nous, Pierre ?

— Je ne sais pas, mon Jacques. Sois un bon soldat, puisque tu vas au service. Porte toi bien... Remercie la mère pour moi.....

Un instant après, la diligence partait, grimpant la côte. Jacques la suivit un peu de temps, dans l'ombre épaisse, courant de toute sa force. Mais bientôt il s'arrêta épuisé, aux dernières maisons de la petite ville, et les deux rayons rouges des lanternes, qui lui tenaient encore compagnie dans la brume et dans la nuit, s'effacèrent.

XII

Il était bien tard, bien tard, longtemps après minuit. Jacques était revenu de Beaupréau. Dans la chambre, le métayer, sa femme et Marie dormaient. Antoinette n'avait pu fermer l'œil. Son esprit agité, assailli de visions et d'idées tumultueuses, écartait d'elle le sommeil.

Quand elle fut certaine, à la respiration égale qui s'échappait des lits voisins, que tout le monde reposait dans la chambre, elle se leva, chercha la clef de l'armoire, sous un des flambeaux de la cheminée, et sans bruit, ouvrit le vaste meuble aux battants cirés qui luisaient encore à la lumière de la lune. Il s'en échappa une odeur de lavande. On ne l'ouvrait pas tous les jours la grande armoire. Sur chaque rayon c'étaient des piles de linge rangées dans un ordre admirable, sans un faux pli, sans une tache, sans une reprise à faire : draps, serviettes, mouchoirs, chemises, puis ça et là, dans les niches que formait l'inégale hauteur des colonnes blanches, une orange venue des serres du château, une liasse de quittances, des images, des pots de confiture, une fiole d'eau vulnérable où trempait un petit rameau, toute sorte de choses précieuses en un mot. Antoinette, avec la sûreté que donne l'habitude, étendit la main à gauche, et, du fond d'une cachette, retira les roses au crochet qui devaient servir à fabriquer l'aube. Une à une elles les prit, et les considéra, depuis les premières, qu'on avait eu tant de mal à réussir, jusqu'aux dernières faites, si régulières et si bien épanouies. Tous ces soirs où l'on avait travaillé, — avec quelle ardeur

et quelle joie !—toutes ces heures pleines de lui, elle crut les revivre en comptant les douzaines qu'elle disposa soigneusement les unes à côtés des autres. Il y avait beaucoup de roses, plus qu'elle n'aurait pensé, huit, neuf, douze, vingt piles entières. Comme l'ouvrage était avancé ! Puis elle enveloppa le tout dans une serviette, releva les bouts et les fixa avec des épingles. Alors elle regarda une dernière fois ce petit paquet où tenaient tant d'espérances déçues, les siennes et celles de plusieurs autres, l'approcha de ses lèvres, avec un mouvement de tendresse, y mit un baiser, et vite, vite, se hâta de fermer l'armoire.

Elle étouffait. Il lui semblait qu'elle venait d'ensevelir quelque chose.

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Vers la fin de l'été, Mélie Rainette avait perdu son père.

Ce n'était pas une grande perte. Cependant, elle en eut du chagrin. Si brutal qu'il fût, Rainette avait encore de bons moments. Et puis, même ivre, même endormi, elle le savait près d'elle témoin grossier, mais témoin quand même et raison de sa vie laborieuse. Elle se disait : "Grâce à moi, il ne manquera de rien." Et cela lui donnait un courage et une gaieté incroyables.

Depuis qu'il était mort, elle trouvait les journées plus longues, dans cette maison où rien ne parlait ou ne bougeait, qu'elle seule. Le soir même elle travaillait, une lampe à pétrole accrochée au mur de la cave. Car le père avait laissé des dettes : il faudra bien des coups de chassis et de pédales pour les payer. Et, sitôt le souper fini, —ce qui ne prenait pas grand temps,—vite au métier. Mélie s'asseyait sur son tabouret de tisserande, et tard, tard dans la nuit, elle prolongeait la veillée.

Voilà pourquoi elle était devenue un peu plus songeuse. Ce qu'elle ne disait plus, elle le rêvait, et bien d'autres choses encore, qu'elle n'aurait jamais dites. Cela ne l'empêchait point d'être vaillante ni de se montrer de belle humeur avec ses voisines, quand elle sortait par hasard. Mais la solitude avait développé chez elle le goût de ces méditations lentes qui amusent et bercent le cœur inoccupé.

Elle avait comme tout le monde ses songeries préférées. Et, sans se l'avouer peut-être, c'était à Pierre Noellet qu'elle pensait le plus.

Comment en eût-il été autrement ? Tout le monde parlait de lui. Son brusque départ pour Paris avait été un événement pour le Fief-Sauvin. Quelques braves gens plaignaient les Noellet. La plupart médisaient et faisaient la leçon. Toutes les petites jalousies, toutes les imaginations se donnaient carrière. Chacun inventait son histoire, et chaque histoire était reprise et discutée à satiété, dans ces milieux populaires, curieux et sevrés de nouveauté.

— Vous savez qu'il n'a pas encore écrit ? disait une tisserande. Depuis un mois qu'il est parti ! La Noellette en fera une maladie.

— Dame ! répondit la mère Huet, l'épicière, filant sur le pas de sa porte, un coup pareil ! Un gars qui leur a dépensé des mille et des cents, pour arriver curé, et qui n'a pas seulement mis le pied au séminaire ! Il paraît qu'ils se sont battus le père et lui.

— Dans leur aire, madame Huet : c'est le meunier qui les a vus. Le père avait une fourche.

— Une fourchè !

— Et le gars un bâton.

— Ils ne se sont pas fait de mal ?

— Non, parce que la Noellette est venue les séparer. Mais c'est bien triste, et mieux vaut ne pas avoir d'enfant, comme vous, madame Huet, que d'en avoir un comme ce Pierre Noellet.

— Laissez donc ! cria le père Fauvêpre, qui, du fond de sa boutique, entendait causer ses voisins : il se peut qu'il ait des torts, ce garçon-là, mais moi je l'aimerai toujours.

Cette manière de juger était celle aussi de Mélie Rainette. Elle s'étonnait elle-même d'avoir si vite pris son parti d'un changement de vocation qui paraissait à d'autres si blâmable et si triste,—car elle continuait de croire, et tout le bourg avec elle, que Pierre avait eu vraiment la vocation d'être prêtre.—Quand elle apercevait les Noellet, le dimanche, au sortir des offices, non plus fiers et volontiers distraits par toutes les mains tendues vers eux, mais sombres fuyant au plus court vers la Genevière, elle cherchait la raison de son indulgence pour son ami de jeunesse. Elle n'en trouvait pas d'autre que le nombre et la vivacité des attaques dont il était l'objet. Qui donc l'eût défendu, si ce n'est elle ? Quoi de plus simple qu'elle excusât le frère, étant la meilleure amie d'Antoinette et de Marie ? Encore n'osait-elle pas toujours. Le monde est si méchant, si

enclin à supposer de l'intérêt, je ne sais quoi d'égoïste, là où il n'y a que de la pitié pure !

Or, une après-midi d'octobre qu'elle repassait dans son esprit le même sujet de méditation, un peu soucieuse du défaut de nouvelles et de ne pouvoir, même en imagination, suivre l'absent dans ce Paris qu'elle ne connaissait pas, Mélie Rainette s'endormit. La chaleur était énervante. De gros nuages d'orage, aux bords roulés comme des vagues d'écume, montaient de toutes parts. Dans la rue, dans la cave même où s'allongeait la nappe de lumière tombée de la fenêtre, les mouches croisaient leurs routes, affolées, épuisant en une ivresse de bruit et de mouvement leur misérable reste de vie. Les gens, au contraire, se taisaient, et n'eussent été quelques lointains claquements de métier, le rouet de la mère Mitard et les ciseaux d'un voisin taillant sa haie vive, on eût pu croire le bourg abandonné. La tisserande dormait donc, la tête renversée le long du mur. Ses bras pendaient. Sa main, demi ouverte, retenait encore dans le sommeil un brin de fil, comme son cœur un brin de pensée.

Un visage de jeune fille apparut derrière les vitres d'un des panneaux, eut un sourire et disparut. Presque aussitôt la trappe de la cave s'ouvrit, Antoinette descendit avec précaution par l'échelle. Elle s'approcha, tira une lettre de sa poche, sourit un peu plus fort en pensant à la surprise qu'elle allait causer, puis, penchée au-dessus de Mélie, tout près :

— Mélie, dit-elle, j'ai une lettre de Pierre qui parle de toi !

La dormeuse ouvrit lentement les paupières, sans se redresser ; ses yeux s'illuminèrent graduellement d'une joie intense, elle enveloppa l'enfant de ses bras, et, d'une voix faible, voilée comme celle qu'on a dans le rêve :

— Oh ! fit-elle, que je t'embrasse !

La lettre n'était ni bien longue ni bien tendre. Pierre écrivait à sa mère :

“ J'ai été contraint de quitter la Genivière dans de telles circonstances que je n'ai pu entretenir mon père d'une question qu'il est nécessaire de traiter aujourd'hui. Je suis chassé de chez vous, c'est convenu ; je suis réduit à me créer une existence indépendante sans un aide, sans un secours de vous, je l'accepte, et je reconnais que je m'y suis exposé. Mais j'ai un droit que mon père ne dénierait pas : celui de lui demander l'argent qui m'a été légué par mon oncle de Montrevault, il y a quatre ans. Je suis logé chez Loutrel, quai du

Louvre, j'ai vécu jusqu'ici des avances qu'il m'a faites. Cela ne pourrait durer toujours.

— Au reste je suis en bonne santé, et j'espère trouver d'ici peu un emploi qui me permettra de vivre, en attendant l'avenir.

— Si j'ai conservé quelques amis au Fief-Sauvin, rappelez-moi à leur souvenir. Dites à Mélie, qui a toujours été bonne pour moi, que je me souviens d'elle.

Il n'y avait rien autre chose qu'une formule banale d'affection à l'adresse de la mère Noellet.

Quand Mélie eut achevé de lire la lettre, dont elle relut la fin, elle dit :

— J'y suis seul nommée.

Et le sourire qu'elle avait eu déjà reparut dans ses yeux ; mais elle ne voulut pas montrer sa joie devant cette enfant, qui ne l'eût pas comprise, et se hâta d'ajouter :

— Ta mère doit être rassurée maintenant.

— Un peu : depuis si longtemps que nous n'avions pas eu de nouvelles, elle était toute malade.

— Et le père ?

— Oh ! lui !

— Qu'a-t-il répondu à la demande de Pierre ?

— Il a dit : " Je ne lui donnerai ni cet argent ni d'autre. J'ai dépensé pour lui plus que je n'aurais dû. Nous sommes quittes à présent. D'ailleurs l'héritage de son oncle de Montrevault, il est dans mes terres, dans mes bœufs, dans le froment que je sème et que je récolte. Qu'il vienne donc le chercher ! "

— Il est toujours bien irrité, maître Noellet n'est-ce pas ?

— Toujours. Et la maison n'est pas gaie, va, Mélie. Lui ne dit presque plus rien. Maman pleure quand nous sommes seules avec elle. Jacques va partir pour le régiment. Le moins triste de nous est encore ma sœur Marie.

— Et pourquoi ?

— Je pense que c'est à cause de Louis Fauvêpre.

— Comment, de Louis Fauvêpre ?

— Oui. Voilà plusieurs fois que ce grand Louis vient à la Genivière pour voir si nous n'avons pas de charrues à réparer. D'abord tu comprends, ce n'est pas la coutume des charrons de courir ainsi les métairies. Et puis, quand il vient, Marie est toujours là.

— Vraiment ?

— Et c'est bien les charrues qu'il regarde ! ah ! mon Dieu, pas

même moi ! Tout est pour Marie. Et cela la console, il faut croire, car elle est de bonne humeur ces jours-là.

- Voyez donc cette petite ! dit Mélie en riant.
- Alors j'ai eu raison de t'apporter cette lettre ?
- Oui ma mignonne.
- Tu es contente ?
- Tout à fait.
- Adieu, Mélie.

Et Antoinette remonta par l'échelle.

Oui, elle était contente, Mélie Rainette, elle n'avait plus envie de dormir. Elle se répétait cette petite phrase, écrite pour elle, dans la lettre de Pierre. Si loin, dans la grande ville, où tant de nouveautés devaient distraire l'esprit, conserver le souvenir d'une pauvre fille comme elle, et le dire, n'était-ce point une chose rare et faite pour plaire ?

Le cœur lui battait joyeusement. Elle se sentait légère. L'envie lui prenait de se lever et d'aller se promener au soleil, dans la lumière. Le métier lui semblait plus lourd que de coutume, le fil cassait. Un souffle de brise passa, caressant, enveloppant, par la trappe restée ouverte. Aussitôt Mélie se souvint qu'elle était en retard de livrer à la mère Mitard une coiffe dont elle avait réparé la dentelle. Ce fut vite fait de saisir le prétexte, et de sortir, et d'arriver. Il y avait, sur la fenêtre de la rentière, dans un pot de terre rouge, une de ces plantes antiques que les bonnes femmes cultivent seules aujourd'hui, et qu'on nomme des pyramides. Celles de la mère Mitard, d'un beau violet, comme il convient à une veuve, fleurie du haut au bas de sa tige, se balançait au vent d'orage, malgré son tuteur et ses bagues de jonc. "Voilà-t-il pas les fleurs qui me disent bonjour, à présent !" pensa Mélie, et elle entra toute riante.

— Bonjour, ma belle ! dit la mère Mitard ; as-tu l'air de bonne humeur ! On dirait un printemps qui vient. Qu'as-tu donc ?

— Votre coiffe que je rapporte, répondit la prudente fille du tisserand.

— Ce n'était pas si pressé : mais tu avais envie de te dégourdir les jambes, pas vrai ?

En parlant ainsi, la mère Mitard, assise dans son fauteuil de paille que les rhumatismes ne lui permettaient guère de quitter, palpait la dentelle et l'examinait par dessous ses lunettes montées en corne blonde. Il fallut considérer l'endroit, l'envers, la transparence.

éprouver un fil. Cela prit du temps. Quand elle releva la tête, lentement, comme font les vieilles, elle s'aperçut que Mélie était debout devant elle, tournée vers la fenêtre du jardin, les yeux perdus dans l'horizon. Pendant plusieurs minutes elle l'observa, sans que la jeune fille cessât de regarder là-bas, bien loin dans la campagne ou dans la vie, avec le même air de ravissement. Alors la Mère Mitard eut un sourire tendre de grand'mère :

— Mélie, ma fille, dit-elle, tu as sûrement quelque chose !

— Moi, maîtresse Mitard ?

— Oui, quelque chose dans le cœur. Tu ne me le diras pas, mais je le sais bien.

Mélie tourna vers la vieille femme ses yeux si clairs, si clairs qu'il en venait comme une rayée chaude.

— A quoi voyez-vous ça ? dit-elle.

— Eh, ma pauvre fille, j'ai été jeune, moi aussi !

En entendant cela Mélie se mit à rire, d'un beau rire éclatant, dans la chambre où tant de jeunesse heureuse n'entrait pas souvent. Ce n'était pas pour se moquer, oh ! non, mais une manière de ne pas dire oui, de ne pas dire non et de s'échapper en courant. Et les voisins se demandèrent ce que pouvait bien avoir une fille si sérieuse à montrer ainsi des dents blanches en quittant la maison tandis que la mère Mitard se traînait jusqu'au bas de la porte, et la suivait des yeux, avec des petits hochements de tête tout émus et tout drôles.

XIV

La mère Noellet prit sur elle de répondre à Pierre. La lettre fut écrite par Antoinette. Elle était tendre celle-là, pleine de mots affectueux, de petits conseils maternels sur la conduite de la vie. La mère Noellet y marquait même, pour cet ingrat, les choses nouvelles qu'elle savait et qui l'avaient intéressée, montrant par là qu'elle le tenait encore pour un enfant de la Genivière et qu'elle pardonnait, bien qu'on n'eût pas demandé pardon. Elle ne parlait pas de la question d'argent, n'ayant ni autorité ni mandat pour le faire. " Ne nous laisse pas si longtemps, disait-elle en terminant, sans nous dire au moins que tu vas bien. Peut-être que nous ne comprendrions pas ce que tu veux faire et que tu a raison de nous le cacher. Mais de te savoir en santé et de lire ton écriture, vois-tu, mon Noellet, cela console un peu."

Quelques lettres de Pierre parvinrent, en effet, à la Genivière, pendant cette fin d'automne et l'hiver qui suivit. Courtes, banales, avec des mots vagues d'espoir qui prouvaient que Pierre n'était pas encore sorti de cet état de gêne et d'incertitude du début, elles n'en étaient pas moins avidement attendues par la mère Noellet et par les deux sœurs, apprises presque par cœur et placées, avec l'enveloppe, dans l'armoire aux objets précieux.

Le père ne les lisait jamais, quoiqu'il sût un peu déchiffrer l'écriture : il s'en faisait rendre compte, sans marquer aucun sentiment ni de joie ni de réprobation. Jamais non plus il ne prononçait le nom de ce fils, qui avait perdu sa place au foyer des Noellet, en outrageant sa race et la terre qui l'avait nourrie. Il demandait seulement, quand il voyait les femmes causer entre elles à voix basse : " Que racontez-vous, les marraines ? Il a donc écrit encore ? " Et, timidement, elles donnaient, en quelques mots, les pauvres nouvelles qu'elles avaient reçues. Il faisait semblant de ne pas s'apercevoir qu'elles répondaient, l'une ou l'autre, aux lettres de Pierre, se cachant le plus qu'elles pouvaient, et chargeant quelque gars de l'école de mettre cette réponse à la poste, de peur que le père ne s'irritât si elles allaient elles-mêmes la porter au bourg, et ne défendit toute correspondance.

Ce ressentiment profond du métayer avait introduit une gêne inconnue jusque-là entre les habitants de la Genivière. Les jours s'écoulaient tristement ; les veillées étaient mornes. Dehors, l'hiver était triste aussi. Il pleuvait sans cesse. Le même vent froid et sifflant poussait d'interminables brumes au-dessus des arbres morts et des champs ravinés. Tantôt elles couraient, comme affolées, en masses tumultueuses qui se heurtaient, se pénétraient l'une l'autre, se tordaient et roulaient confondues ; tantôt une nappe grise uniforme tendait le ciel, masse énorme, venue des mers lointaines, et d'où l'eau tombait sans répit, des semaines entières. Les blés jaunissaient, à peine levés. Les chemins noyés, rendaient difficile la moindre course. L'Evre débordée, changée en torrent, rongeaient ou emportait des cornières de prés.

Lugubre hiver, dont les Noellet s'inquiétaient doublement, pour leurs moissons compromises, et pour Jacques, le fils cadet, parti, lui aussi, volé à la Genivière par la conscription.

C'était en novembre qu'avait eu lieu cette séparation tant redoutée de part et d'autre. Sur la grande route du Fief-Sauvin, toute la famille réunie à la barrière d'un champ avait vu Jacques monter

et s'éloigner, un ruban tricolore au chapeau, dans une carriole pleine de conscrits avinés et chantant.

Depuis lors, la métayère ne vivait plus de le savoir là-bas, à Angers, très loin d'elle, dans une ville inconnue. Elle pensait continuellement à lui, s'étonnant que cet enfant qui semblait tenir à la Genivière une moindre place que son aîné eût laissé un si grand vide en la quittant. C'est qu'il était bon, voyez-vous, et faible aussi, maladif, abattu pour un rien. Il avait eu sa large part de pitié. Et maintenant qu'elle ne pouvait plus se dépenser pour lui, la mère souffrait et se tourmentait infiniment. Elle s'inquiétait des marches militaires, car il s'essouffait vite, de la théorie qu'il devait apprendre, des brimades des camarades, des mauvais discours surtout et des mauvais exemples qui pouvaient perdre son Jacques. La nuit, elle avait des rêves affreux ; c'était l'hôpital, ou la guerre du Torquin, dont on parlait tant : elle croyait voir un soldat tombé, qui ressemblait à son fils, blessé d'une balle, un petit rond rouge près du cœur ; elle essayait de le soulever, poitrine contre poitrine, de l'emporter vers le bois, du côté où il y a une ambulance, mais elle n'était pas assez forte, et l'enfant retombait, perdant à flots le beau sang pur qu'elle lui avait donné. Elle criait alors, s'imaginant entendre la plainte du moribond. Et son mari, couché près d'elle, l'éveillait et disait : " Femme, il n'est même pas en campagne, notre gars, il dort dans son lit, et mieux que toi. " Au fond, bien qu'il fût moins nerveux que sa femme, songeur plus lent et plus grave, il avait l'âme occupée du même souci, pleine de ressentiment contre les auteurs proches ou lointains du départ de Jacques : il en voulait à Napoléon, dont le nom légendaire signifiait pour la conscription, au gouvernement, au médecin militaire qui avait déclaré son fils bon pour le service, et plus encore à Pierre, dont l'ambition avait tout perdu, même ce frère qu'il eût exempté.

Oui, ce fut un long et triste hiver pour les Noellet.

Comme il finissait, un matin, Marie chauffait le four dans la boulangerie, située à l'extrémité de la ferme et voisine du chemin. Elle avait laissé la porte ouverte. Debout, éclairée par la flamme rouge qui venait lécher la gueule du four, elle attendait que le dernier fagot fut entièrement consumé, pour partager les charbons, les attier sur le devant et enfourner le pain. Une grosse toile attachée à ses épaules et blanche de farine, protégeait ses vêtements. Tout à coup une ombre s'allongea sur la terre battue de la boulangerie. Marie se détourna. Elle n'eut pas de surprise d'apercevoir Louis

Fauvépre, qui n'osait entrer, ni de honte de son accoutrement, qui était sa livrée de travailleuse, et dit :

— Vous voilà donc ?

— Oui, mademoiselle Marie, répondit le charron, je suis venu parce que... voyez-vous, j'avais affaire...

— Une charrue encore ?

— Oh ! non.

Il avait l'air préoccupé. Elle le vit bien.

— Ce n'est pas à moi que vous avez affaire ? demanda-t-elle.

— Non, mademoiselle Marie, mais je vous ai aperçue qui chauffiez le four, et je suis venu, n'est-ce pas, pour vous dire bonjour.

— Eh bien, voilà qui est fait, monsieur Fauvépre, je vous remercie. Qui cherchez-vous ?

— Maître Noellet.

— Allez donc voir du côté de l'étable.

Le métayer n'était pas loin. De l'autre côté de la cour, près de l'étable, comme l'avait dit sa fille, il déchargeait une charrette pleine de choux, pour le pansage de bêtes. Sa blouse ruisselait de l'eau qui coulait des feuilles charnues, gaufrées et violacées, pardessus, quand il les saisissait, à larges brassées, et les jetait dans une stalle vide. Il essuya sa main mouillée au revers de sa blouse, et la tendit amicalement au jeune homme :

— Bonjour, Louis Fauvépre, dit-il, qu'est-ce qui t'amène ?

— Une nouvelle que j'ai à vous apporter.

— De qui ?

— De Jacques.

Julieu Noellet, qui s'était déjà remis à l'ouvrage, par habitude de toujours agir, même en causant, s'arrêta.

— J'ai passé hier à Angers, maître Noellet, continua Louis, je l'ai vu : il a eu trop de chagrin de vous quitter, ce garçon-là.

— N'est-ce pas, Louis Fauvépre, qu'ils ont été injustes de me le prendre ?

— En vérité oui, ça ne fera jamais un soldat.

— Ils sont durs avec lui, pas vrai ?

— Un peu.

— Il est malade, peut-être ?

— Oui, maître Noellet.

— Je l'ai pensé tout de suite. Couché ?

— Non.

— Tant mieux, car, nous autres, quand on se couche... Est-il

bien malade, Louis Fauvêpre ? Dis-moi tout à moi : la mère n'entendra pas, d'ici.

Il tremblait, attendant la réponse.

— Mais non, dit le jeune homme, affectant de trouver excessive la crainte du métayer, je ne crois pas que cela soit grave : un rhume mal soigné, de la fatigue, du chagrin surtout ; voilà ce qu'il a. Il tousse un peu. Tenez, le vrai remède serait de lui envoyer sa mère. J'ai promis qu'elle irait le voir.

— Tu as bien fait, mon gars, elle ira.

Puis ils se turent tous deux, chacun essayant de cacher à l'autre la fin d'une pensée triste qui lui venait. Le métayer soupira profondément et serra la main de Louis. Puis, comme le fils du charron traversait la cour dans toute sa longueur pour rejoindre le sentier il le suivit des yeux, le trouvant beau, loyal, et, comment dire cette chose qu'il chassa comme une tentation ? il envia le charron Fauvêpre.

XV

Il fut donc décidé que Perrine Noellet irait à Angers.

Elle partit en pleine nuit, avec Antoinette et Marie, conduite par le valet, à travers les Mauges endormies. La tête enveloppée d'un mouchoir noué sous le menton, cahotées, dans la carriole, engourdis et tombant de sommeil aux montées, puis ranimées par l'air vif quand la Rousette prenait le trot, les trois femmes arrivèrent avant le jour à Chemillé, par la route de Jallais. Et le premier train les emmena vers Angers.

À peine descendues de wagon, dans la cour de la gare, et tandis qu'elles regardaient autour d'elles cette ville inconnue, elles enlevèrent leurs mouchoirs, assurèrent le ruban de leur bonnet, comme elles faisaient le dimanche, à l'entrée du bourg. Puis elles se dirigèrent vers la caserne d'infanterie, les deux filles devant, dans leur robe d'alpaga jaune brun, d'une couleur très rurale, la mère à un demi-pas derrière, toujours en noir, et portant au bras un gros panier plein de provisions qu'elle remporterait plein de mercerie, de coupons d'étoffes, d'une foule de choses convoitées depuis des mois. Il ne leur fallut pas longtemps pour se rendre à la caserne. C'était là, tout près, sur une place étoilée de cinq

rues et couverte de groupes de curieux. Des deux côtés de la grille il y avait un rassemblement de gamins, d'expéditionnaires ininterrompu, d'ouvriers flâneurs, d'anciens militaires décorés de la médaille, et, à l'intérieur, massé en trois colonnes, le régiment en grande tenue, l'arme au pied, immobile. Evidemment on attendait quelque chose ou quelqu'un.

Mais la mère Noellet, qui ne savait rien des consignes militaires, fendit la foule jusqu'au sergent de garde :

— Monsieur le sergent, dit-elle, je voudrais voir mon fils, qui est malade.

— Comment s'appelle-t-il ? demanda le sergent, dont la bouche s'allongea jusqu'à sa jugulaire.

— Jacques, Jacques Noellet.

— Deuxième du trois. Il est dans le rang. Après la revue, la petite mère. Vous ne voyez donc pas la compagnie qui rentre ? Allons, au large, au large !

En effet, au tournant d'une rue, tout à coup, un détachement déboucha, musique en tête. C'était le drapeau du régiment qui arrivait. La soie aux trois couleurs, sortie de l'étui où elle dort d'habitude, s'avancait, à demi déployée, étincelante sous le soleil du matin. Un éclair s'échappait de ses franges d'or. Elle passa dans un tourbillon de poussière et de fanfares. L'escorte s'engouffra dans la cour, se coupa en deux tronçons qui gagnèrent des places marquées d'avance, et le sous-lieutenant qui portait le drapeau demeura seul, face au colonel, en avant des troupes. Il avait la main gantée sur la hampe. Tout le monde se taisait, et tout le monde le regardait.

Dans le grand silence, le colonel commanda : " Portez vos armes ! Présentez vos armes ! " Les commandants répètent : " Portez armes Présentez armes !

Tous les petits canons gris s'agitèrent et barrèrent la poitrine des hommes. Le régiment saluait. Alors le colonel cria : " Au drapeau ! "

En même temps, il abaissait son épée, et la musique éclatait de nouveau : clairons, flûtes, tambours, basses de cuivre, bombardés nickelés chantaient ensemble le drapeau, qui remuait doucement, comme animé par ce frisson d'orgueil qui traversait la foule.

La métayère et ses filles s'étaient placées au premier rang, le long de la grille. Et quand le régiment défila pour se rendre au champ de manœuvres, elles cherchèrent à découvrir Jacques. Mais les soldats, tout habillés de rouge et de bleu, se ressemblaient trop, ils marchaient trop vite. A peine avait-on le temps de parcourir

d'un coup d'œil tous les visages d'une même ligne. Comment découvrir même un si cher ami, dans ce flot mouvant ? Marie et la mère Noellet y renoncèrent bientôt, éblouies par cette succession fatigante de couleurs vives. Antoinette, au contraire, continua de regarder. Elle aimait ses frères d'une tendresse à part, elle était leur préférée, elle voulait voir Jacques. Et voilà que vers le milieu du défilé, un adjudant dit à demi-voix, tout près d'elle : " Numéro 7, trois jours de salle de police pour vous apprendre à porter votre fusil. " Elle suivit le geste du sous-officier et le mouvement de tête des camarades qui désignaient l'homme puni. Son cœur se serra. Le numéro 7, une figure encore rose, mais amaigrie, de grands yeux bleus cernés, les épaules voûtées, un être souffrant, qui n'avait du soldat que l'uniforme et l'obéissance peureuse, c'était Jacques, le frère, le fils aimé, celui dont le père attendait encore un aide dans l'avenir !

Comme il avait changé !

— Pauvre gars, dit un gamin près d'Antoinette, ils ne devraient pas le punir, il n'en a pas pour longtemps dans le ventre.

Elle se détourna vivement. Un flot de larmes lui avait monté aux yeux. La mère Noellet ni Marie n'avaient rien entendu. Elles causaient ensemble. Bientôt la foule entraîna les trois femmes à la suite du régiment. Par les rues, par les boulevards plantés d'arbres, elles accompagnèrent le dernier bataillon, forçant le pas malgré elles, au rythme de la musique qui sonnait toujours en avant. De temps à autre la mère Noellet disait :

— C'est-il drôle que mon Jacques soit là et que je ne l'aie pas vu ! Je voudrais pourtant bien le voir !

Marie souriait vaguement, sans répondre, comme ceux dont l'esprit est ailleurs, dans une pensée égoïste et lointaine.

Et Antoinette, la plus gaie de toutes, d'ordinaire, demeurée un peu en arrière, triste jusqu'au fond de l'âme, ne quittait pas du regard le rang où marchait le numéro 7, reconnaissable pour elle à la rousseur de sa nuque.

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE

|| LA LITTÉRATURE EN CANADA EN 1890 par F. A. Baillargé. Voici un petit volume des plus alléchants : reliure en toile couleur de rose, avec titre en caractères d'or bien ressortants sur le plat de la couverture, exécution typographique à peu près irréprochable, et, ce qui vaut mieux encore, se lisant d'un bout à l'autre sans qu'on songe un moment à le fermer.

C'est une revue bibliographique des diverses productions littéraires françaises et même anglaises qui ont paru en Canada dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Bon nombre de ces appréciations sont tirées de divers journaux et revues : la plupart sont dues à la plume de M. Baillargé lui-même, et ont déjà paru dans l'*Etudiant* ; quelques-unes seulement voient le jour pour la première fois.

Ces appréciations sont généralement bienveillantes, trop bienveillantes peut-être, à couleur de rose comme la couverture du livre. Si parfois l'une d'entre elles est plus sévère, une autre plus douce la suit de près, afin de corriger l'impression défavorable que la première aurait pu produire sur le lecteur. Nous n'y remarquons guère que deux critiques : elles ont pour objet deux brochures de M. Nap. Legendre, *Nos asiles d'aliénés* et *Nos écoles*. On y relève avec raison certaines tendances trop modernes, tendances que D. P. Benoit classerait à coup sûr parmi les idées du *semi-libéralisme*.

Pourquoi faut-il qu'au milieu de tant d'œuvres littéraires, dont plusieurs ont un vrai mérite, on rencontre des titres d'ouvrages tels que ceux-ci : *Le Canada ecclésiastique*, *Directory portatif de la cité de Québec*, *Recueil de devoirs* etc., etc. A part la préface peut-être, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de commun entre ces sortes de publications et la littérature. Il nous répugne de croire que M. Baillargé ait voulu faire de son livre une réclame pour les libraires. Mais n'est-ce pas prêter le flanc aux mauvais soupçons ?

Disons en finissant que l'ouvrage de M. Baillargé mérite de figurer dans toute bibliothèque canadienne. Puisse le succès qu'il obtiendra encourager l'auteur à continuer le même travail pour les années qui vont suivre. En le faisant, il fera une œuvre utile pour les lecteurs et pour les auteurs eux-mêmes. Ce n'est pas un mince stimulant pour l'écrivain, surtout si c'est un débutant, de savoir que son nom et l'appréciation de ses travaux seront consignés au *Livre d'or* de notre littérature nationale.

* * *

REVUE DE LA SCIENCE NOUVELLE paraissant le 1er de chaque mois depuis le 1er Novembre 1887 en une livraison de seize pages in 40 à deux colonnes.

De nombreuses et très habiles attaques sont dirigées de nos jours, depuis vingt-cinq ans surtout, contre le catholicisme, au moyen des nouveaux faits scientifiques faussement interprétés.

La Revue de la science nouvelle, fidèlement et entièrement soumise aux enseignements du Saint-Siège, a pour but de défendre la foi catholique dans la philosophie et les sciences contre ces attaques, en excluant les questions politiques et sociales et aussi les questions théologiques. Elle est donc consacrée à la discussion de toutes les questions philosophiques et scientifiques, ainsi qu'à la réfutation des ouvrages de l'école positiviste et matérialiste.— En même temps elle tient ses lecteurs au courant de tous les faits qui intéressent la philosophie et les sciences.— Les professeurs de philosophie et de sciences trouveront dans la *Revue* tout ce qui est nécessaire à leur enseignement.

Abonnement ; 6 francs par an, chez Gauthier-Villars, éditeur, quai des Grands-Augustins, 55 à Paris.— Direction, rue Duban, 18 à Paris.

*
* *

JOURNAL de la société médicale canadienne française de la Nouvelle-Angleterre. Revue mensuelle de médecine, de chirurgie, d'hygiène et des sciences accessoires. Le seul organe officiel de médecine publié en langue française aux Etats-Unis, paraissant le 25 de chaque mois. Pour la rédaction, E. Sirois, *Three Rivers, Mass.* Abonnements, 1 rue Gold, *Lowell Mass*

*
* *

BIOGRAPHIE de Stanislas Drapeau connu pour son zèle en faveur des entreprises littéraires et des œuvres patriotiques. Brochure de 63 pages par Charles Thibault, Ottawa, A. Bureau et frères, imprimeurs, mars 1891.